PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 DÉCEMBRE 2024



Page 1 sur 49

PUBLICATION SUR LE SITE DE LA COMMUNE: 14/01/2025

L'an deux mille vingt-quatre et le neuf du mois de décembre à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, dans le lieu habituel de ses réunions, sous la présidence de Monsieur Claude CAU, Maire.

Présents: Isabelle AUFRÈRE, Jean-Pierre BALDET, Patrick BOILEAU, Claude CAU, Lydia FABRE, Laurent GAYS, Lydie JALBAUD, Yvelise LEDOS.

Procuration: Pierre CASSE à Claude CAU.

Absent: Christophe PAUTREL.

Monsieur Claude CAU, Maire, a ouvert la séance.

Monsieur Patrick BOILEAU a été désigné en qualité de secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

Le maire a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 7 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum était remplie.

Monsieur le Maire demande l'ajout d'une délibération concernant une décision modificative. Le Conseil Municipal donne son accord.

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 4 novembre 2024
- Délégations du Maire
- Délibérations

I. Affaires financières

- 1. Remboursement avance de frais à Mme Véronique DUBAU, enseignante
- 2. Remboursement avance de frais à Mme Lydia FABRE, 3ème adjointe
- 3. Remboursement avance de frais à M Claude CAU, Maire
- 4. Subvention exceptionnelle au Comité des Fêtes de Montauban de Luchon
- 5. Attribution du marché de la rénovation de l'église
- 6. Don à la réserve opérationnelle de matériel du Groupe de Secours Catastrophe Français (GSCF)
- 7. Décision Modificative n°4
- 8. Décision Modification n°5
- 9. Demande de subvention pour le changement du portail de l'école maternelle

II. Affaires administratives

- 10. SICASMIR Retrait de communes membres
- Urbanisme
- Questions diverses

Validation du PV de la séance du 4 novembre 2024

Aucune remarque n'ayant été faite, le PV de la dernière séance est validé.

Délégations du maire

- Décision n°83-2024D: Redevance d'occupation du domaine public pour l'installation de 2 foodtrucks pour un montant de 100 €.
- <u>Décision n°84-2024D</u>: Décision modificative n°3.

Décision n°85-2024D: Renonciation au droit de préemption urbain de la parcelle AD 68.

Remboursement avance de frais à Mme Véronique DUBAU, enseignante

Monsieur le Maire explique à l'Assemblée que Mme Véronique DUBAU, enseignante, a fait l'acquisition de fournitures pour sa classe dans des magasins qui n'acceptent pas le paiement par mandat administratif. Mme DUBAU a donc dû avancer les frais pour un montant de 74.61 € (soixante-quatorze euros soixante-et-un centimes).

Monsieur le Maire propose donc de rembourser la somme de 74.61 € à Madame Véronique DUBAU, enseignante.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- > Accepte le remboursement de 74.61 € à Madame Véronique DUBAU, enseignante.
- > Autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les formalités nécessaires au remboursement de cette somme.

RESULTAT DU VOTE:

Pour: 9 (Isabelle AUFRÈRE, Jean-Pierre BALDET, Patrick BOILEAU, Pierre CASSE, Claude CAU, Lydia FABRE, Laurent GAYS, Lydie JALBAUD, Yvelise LEDOS)

Contre : **0**Abstention : **0**

Remboursement avance de frais à Mme Lydia FABRE, 3ème adjointe

Monsieur le Maire demande à Madame FABRE de quitter la séance le temps du vote de cette délibération.

Monsieur le Maire explique à l'Assemblée que Mme Lydia FABRE, 3ème adjointe en charge des écoles, a fait l'acquisition de bacs de tri pour la cantine et l'école auprès de IKEA. N'ayant pas la possibilité de se déplacer à Toulouse, Mme Lydia FABRE a passé commande sur internet. Mme Lydia FABRE a donc dû avancer les frais pour un montant de 55.86 € (cinquante-cinq euros quatre-vingt-six centimes).

Monsieur le Maire propose donc de rembourser la somme de 55.86 € à Madame Lydia FABRE, 3ème adjointe.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- Accepte le remboursement de 55.86 € à Madame Lydia FABRE, 3ème adjointe.
- > Autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les formalités nécessaires au remboursement de cette somme.

RESULTAT DU VOTE:

Pour : 8 (Isabelle AUFRÈRE, Jean-Pierre BALDET, Patrick BOILEAU, Pierre CASSE, Claude CAU, Laurent GAYS, Lydie JALBAUD, Yvelise LEDOS)

Contre : **0**Abstention : **0**

Madame Lydia FABRE rejoint l'assemblée. Monsieur le Maire quitte l'assemblée et laisse la parole à Madame Isabelle AUFRÈRE.

Remboursement avance de frais à Monsieur Claude CAU, Maire

Rapporteur: Madame Isabelle AUFRÈRE

Madame Isabelle AUFRÈRE explique à l'Assemblée que Monsieur le Maire a représenté la commune au Congrès des Maires du 19 au 21 novembre dernier. Afin de se rendre sur place, Monsieur le Maire a avancé les frais de transport et d'hôtel pour un montant de 846.61 € (huit cent quarante-six euros soixante-et-un centimes).

Madame Isabelle AUFRÈRE propose donc de rembourser cette dépense exceptionnelle de 846.61 € à Monsieur Claude CAU, Maire.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- Accepte le remboursement de 846.61 € à Monsieur Claude CAU, Maire.
- > Autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les formalités nécessaires au remboursement de cette somme.

RESULTAT DU VOTE:

Pour : 8 (Isabelle AUFRÈRE, Jean-Pierre BALDET, Patrick BOILEAU, Pierre CASSE, Lydia FABRE, Laurent GAYS, Lydie

JALBAUD, Yvelise LEDOS)

Contre: 0
Abstention: 0

Monsieur le Maire rejoint l'assemblée.

Subvention exceptionnelle au Comité des Fêtes de Montauban de Luchon

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal, que le Comité des Fêtes de Montauban de Luchon a fait l'acquisition d'un nouveau réfrigérateur pour la salle des fêtes.

La commune, lors de ses activités ou des différentes mises à disposition, est amenée à utiliser cet équipement.

C'est pourquoi Monsieur le Maire propose de verser une subvention exceptionnelle de 400 € au Comité des Fêtes de Montauban de Luchon, afin de participer à cette acquisition.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, accepte :

- D'attribuer une subvention exceptionnelle de 400 € au Comité des Fêtes.
- > Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents et actes relatifs à la présente délibération.

RESULTAT DU VOTE:

Pour: 9 (Isabelle AUFRÈRE, Jean-Pierre BALDET, Patrick BOILEAU, Pierre CASSE, Claude CAU, Lydia FABRE, Laurent GAYS, Lydie JALBAUD, Yvelise LEDOS)

Contre : 0
Abstention : 0

Attribution du marché travaux pour la rénovation de l'église

Monsieur le Maire précise que les délais d'appel d'offres ont été repoussé deux fois afin de permettre aux entreprises de faire des offres. Nous avons eu un postulant par lot.

L'offre pour le lot n°1 était trop élevé à cause de la hausse du coût de la pierre ainsi que du coût de l'échafaudage particulier pour supporter le poids de la pierre. L'architecte a donc dû enlever des éléments afin de coller au mieux avec les estimations. L'église sera tout de même hors d'eau. Le toit du clocher sera refait, les pierres côté nord seront changer ultérieurement. En raison de l'enlèvement de certaines parties du chantier, les entreprises installeront l'échafaudage seulement 6 mois au lieu des 9 mois prévus initialement.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 du Code de la commande publique ;

Vu le décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 du Code de la commande publique ;

Vu la délibération n°54-2022 en date du 22 novembre 2022, autorisant les travaux de rénovation du toit de l'église et autorisant Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne ;

Vu la délibération n°56-2023 en date du 21 décembre 2023, autorisant les travaux de rénovation de l'église et autorisant Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR ;

Vu l'avis d'appel public à la concurrence envoyé à la publication le 26 septembre 2024, et fixant au 18 octobre 2024, à 12 h 00, la date limite de réception des offres au marché de travaux pour la rénovation de l'église ;

Vu l'avis rectificatif du 11 octobre 2024, et fixant au 25 octobre 2024, à 12 h 00, la date limite de réception des offres au marché de travaux pour la rénovation de l'église ;

Vu l'avis rectificatif du 21 octobre 2024, et fixant au 8 novembre 2024, à 12 h 00, la date limite de réception des offres au marché de travaux pour la rénovation de l'église ;

VU l'avis de la Commission d'Appel d'Offres mise en place par la commune de Montauban de Luchon, réunie le 26 novembre 2024 ;

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide :

- De valider l'avis de la Commission d'Appel d'Offres en date du 26 novembre 2024, et d'attribuer comme suit le marché de travaux pour la rénovation de l'église :
- Lot n°1 « GROS ŒUVRE ENDUITS », attribué à GALLART (avenue des Toureilles à Montréjeau), pour un montant de 269 683.39 € HT
- Lot n°2 « CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE », attribué à SOCABAT (4 chemin de Vielle Aure à Vignec), pour un montant de 127 165.09 € HT
- Lot n°3 « ELECTRICITÉ », attribué à MALVAUD (50 bis chemin du Mailhol de Saint Jean à Cazères), pour un montant de 6 928.00 € HT
- Lot n°4 « PLATRE ANCIEN », attribué à LOURDE (3 rue de la Hournère à Adé), pour un montant de 22 750.00 € HT

> D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les marchés correspondants avec les entreprises GALLART, SOCABAT, MALVAUD, LOURDE, ainsi que toutes pièces afférentes au dossier.

RESULTAT DU VOTE:

Pour: 9 (Isabelle AUFRÈRE, Jean-Pierre BALDET, Patrick BOILEAU, Pierre CASSE, Claude CAU, Lydia FABRE, Laurent GAYS, Lydie JALBAUD, Yvelise LEDOS)

Contre: 0
Abstention: 0

Madame Lydia FABRE demande quand débuteront les travaux. Monsieur le Maire répond qu'ils commenceront courant mars.

Envoyé en préfecture le 10/12/2024 Reçu en préfecture le 10/12/2024 Publié le 10/12/2024 ID : 031-213/103609-2024/209-902034D-DE



Saint Gaudens le 08/11/24

Projet:

RENOVATION DE LA SACRISTIE ET FACADES COMMUNE DE MONTAUBAN DE LUCHON

Maître d'Ouvrage

31110 MONTAUBAN DE LUCHON

OUVERTURE DES PLIS - 1

Envoyé en préfecture le 10/12/2024 Reçu en préfecture le 10/12/2024 Publié le 10/12/2024 ED : 031-213103509-20241209-9020240-DE

A l'effet de procéder à la réception et au dépouillement des dossiers présentés par les concurrents

Nous avons procédé à l'ouverture des plis, la liste des entreprises ayant présenté une proposition s'établit par lot comme suit

RECAPITULATIF DE L'ESTIMATIF DU MONTANT DES TRAVAUX DE L'EQUIPE MOE

1	GROS ŒUVRE	258 000,00 €
2	CHARPENTE / COUVERTURE / ZINGUERIE	133 480,00 €
3	ELECTRICITE	7 080.00 €
4	PLÂTRE ANCIEN	34 800,00 €

MONTANT HT TRAVAUX	433 360,00 €
TVA 20%	86 672.00 €
MONTANT TTC DES TRAVAUX	520 032,00 €

Envoyé en préfecture le 10/12/2024 Reçu en préfecture le 10/12/2024 Publié le 10/12/2024 ID : 031-213103609-20241209-902024D-DE

LOT N° 1 GROS ŒUVRE

	Montant HT de l'estimation prévisi	onnelle	258 000,00 €	}
N° Ordre	Nom de l'entreprise so	eumissionnaire	Montant H.T.	DELTA EST
2	GALLART	Marché de base	599302,18€	132,29%
		Marché de base		-100,00%
		Marché de base		

LOT N° 2 CHARPENTE / COUVERTURE / ZINGUERIE

	Montant HT de l'estimation prévisionnel	B	133 480,00 €	1
N° Ordre	Nom de l'entreprise soumiss	Montant H.T.	DELTA	
3	SOCABAT	Marché de base	129 686,09 €	-2,84%
25/112012 2000 1 FEE	Americas (an i ducado com a seu e pomo (pomo decenso de pompo com perso) (pomb deved barno) barno pompo de las (a pompo com perso) pomb de la pomb de las (a pompo com perso) pomb de la pomb de las (a pompo com perso) pomb de la pompo compo com perso) pomb de la pomb de la pomb de las (Marché de base	\$ \$140C Towns seems \$140c, \$ seed \$ 1 mm2 6 and \$ cm \$ 1 mm2 5 annual sted \$ 6 and \$	-100,00%
		Marché de base		

LOT N° 3 ELECTRICITE

	Montant HT de l'estimation pré	évisionnelle	7 080,00€	
N° Ordre	Nom de l'entrepris	uminimiminiminiminiminiminiminiminiminim	Montant H.T.	DELTA EST
1	MALVAUD	Marché de base	6 928,00 €	-2,15%
		Marché de base		

LOT N° 4 PLATRE ANCIEN

	Montant HT de l'estimation prévisionn	elle	1 34800,00 €	į.
N° Ordre	Nom de l'entreprise soumissionnaire		Montant H.T. de la proposition	DELTA
4	LOURDE	Marché de base	22 750,00 €	-34,63%
		Marché de base	0,00€	-100,00%
2 0422 E 041 9 0476 E 11111	19519549)% 1950 1600 9000 1700 1 1400 1 1400 1 1400 1 1400 1 1700	Marché de base	THE . CO. LANS CO. S. P. ST. S. P. ST. S. P. S.	A 1100 I DOUGLES A 1900 STUDENTS

Envoyé en préfecture le 10/12/2024 Regu en préfecture le 10/12/2024 Publié le 10/12/2024 © : 031-213103609-20241209-9020240-DE

RECAPITULATIF DES ENTREPRISES MIEUX DISANTES

Estimation		Entreprises	Phase .	AO
† GROS ŒUVRE 2 CHARPENTE / COUVERTURE / ZINGU 3 ELECTRICITE 4 PLÂTRE ANCIEN	258 000,00 € 133 480,00 € 7 080,00 € 34 800 00 €	SOCABAT MALVAUD	599 302,18 € 129 686,09 € 6 928,00 € 22 750,00 €	132,299 -2.84% -2.15% -34.63%
MONTANT TOTAL HT	433 360,00 €		758 666.27 €	75,07%

La commission d'appet d'offres retiendra les entreprises lors de la prochaine réunion après avoir pris connaissance de l'analyse des offres fournie par LP Architectes

Fait à Saint Gaudens Le 08/11/24

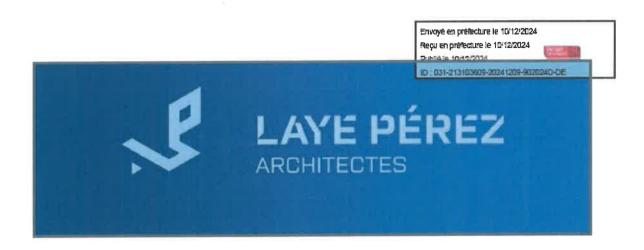
Le Président de la commission

ARCHITECTES

3 bis, rue du Pouerh - 33800 SpinolGaudens contactélip schiables.com - 04 13 43 05 94 Ordre des archenetes: 384205 Quint I 961 013012 00015 Les membres de la commission

LP Architectes

Page 10 sur 49



MONTAUBAN DE LUCHON

RENOVATION DE LA VOUTE DE LA SACRISTIE [FISSURES COMPRISE], REMANIEMENT DE LA COUVERTURE ET ZINGUERIE ET REPRISE DES DÉSORDRES DE LA TOUR.

Compte rendu réunion : 12/11/2024 à 10h00

Appel Offire lancé le 25/09/2024, rendu des offres après allongement des delas, le 8/11/2024

Ouverture des Plis :

Sur les 4 lots, 3 lots ont requides offres. Lot 1 Gros Œuvre, Lot 2 Couverture Zinguerie et Lot 3 Ejectricité Le Lot 4 Platre Ancien est relance

le Lot 2 Couverture Zinguene et le Lot 3 Électricité sont dans l'estimatif Le Lot 1 Gros Œuvre présente un delta de 132% Une phase négociation est proposée par la maîtrise d'œuvre

Premières questions pour la négociation :

- Echafaudage: Qu'est-ce qui est prévu exactement ? Pour combien de temps ? Est-ce 1 seul échafaudage qui sera démonté au fur et à mesure de l'avancement du chantier ou un échafaudage complet ? Est-il possible d'optimiser le terrois d'intervention et donc de l'échafaudage ?

- Il est question dans le deux de deux perre différentes, pierre de Vianne et Marbre de Carrare. Il y a une différence importante de prix de fourniture entre ces deux pierres, est-il envisageable d'utiliser uniquement la pierre de Vianne ?
- priorisé les travaux covisager les travaux par phases ?

Prévoir une réunion avec le Lot 1 Gros Œuvre et le Lot 2 pour :

- optimisation de l'échafaudage
 Faire un point sur la pierre
- Avec 260 0006 HT, qu'est-il possible de faire comme travaux peur la lot 1 7 Quets postes sont 4 faire en printé ?

Envoyé en préfecture le 10/12/2024 Raçu en préfecture le 10/12/2024 Publié le 10/12/2024 ID : 031-2/13/103609-2024/1209-902024D-DE



Saint Gaudens le 22/11/24

Projet.

RENOVATION DE LA SACRISTIE ET FACADES COMMUNE DE MONTAUBAN DE LUCHON

Maître d'Ouvrage

31110 MONTAUBAN DE LUCHON

OUVERTURE DES PLIS - 2

Envoyé en préfecture le 10/12/2024 Reçu en préfecture le 10/12/2024 Publié le 10/12/2024 © : 031-213105609-20241209-9020240-DE

A l'effet de procéder à la réception et au dépouillement des dossiers présentés par les concurrents

Nous avons procédé à l'ouverture des plis, la liste des entreprises ayant présenté une proposition s'établit par lot comme suit

RECAPITULATIF DE L'ESTIMATIF DU MONTANT DES TRAVAUX DE L'EQUIPE MOE

1	GROS ŒUVRE	258 000,00 €
2	CHARPENTE / COUVERTURE / ZINGUERIE	133 480,00 €
3	ELECTRICITE	7 080.00 €
4	PLÂTRE ANCIEN	34 800,00 €

MONTANT HT TRAVAUX	433 360,00 €
TVA 20%	86 672,00 €
MONTANT TTC DES TRAVAUX	520 032,00 €

Envoyé en préfecture le 10/12/2024 Reçu en préfecture le 10/12/2024 Publié le 10/12/2024 ED : 031-213103609-20241209-902024D-DE

LOT N° 1 GROS ŒUVRE

	Montant HT de l'estimation	pré visionn elle	258 000,00 €	
N° Ordre	Nom de l'entrep	Montant H.T.	DELTA	
2	GALLART	Marché de base	269 683,39 €	4,53%
		Marché de base		-100,00%
		Marché de base	i i	

LOT N° 2 CHARPENTE / COUVERTURE / ZINGUERIE

N° Ordre	Nom de l'entrep	rise soumissionnaire	Montant H.T. de la proposition	DELTA EST
3	SOCABAT	Marché de base	127 165,09 €	4.73%
1 MA 1 D AN N CAPES W	THE REPORT THE CAPE I AND CAPE I COME AND A SERVICE OF THE ADMINISTRAL A LIGHT OF THE ADMINISTRAL AND A SERVICE OF THE ADMINISTRAL A	Marché de base	That have a strong a condition of a condition of the contract and debut is bounded.	-100,00%
		Marché de base		

LOT N° 3 ELECTRICITE

	Montant HT de l'estimation pre	Svisionnalle	1 7080,00€	
N° Ordre	Nom de l'entrepris	e soumissionnaire	Montant H.T.	DELTA EST
	MALVAUD	Marché de base	6 928,00 €	-2,15%
		Marché de base		

LOT N° 4 PLÂTRE ANCIEN

	Montant HT de l'estimation prévisionnelle		34 800,00 €	
N° Ordre	Nom de l'entreprise soumissid	onnaire	Montant H.T. de la proposition	DELTA
4	LOURDE	Marché de base	22750,00€	-34,63%
		Marché de base	0,00€	-100,00%
1964 1 1 16 11 1154 11 11	teri i mëllati isqi i isa rezaria i lit i imi i më i bë i bë i më ta di sa sheti m iperi imi i m i më ran ramin ed i co tamp im i co treq	Marché de base	REPORT OF PROGRAM A COMMENT OF THE PROGRAM ASSOCIATED TO A DAMPAGE	7 * 1 1 40 1 6 300 1 4 mil 0 1 ved 6 1 mil 1 s

Emoyé en préfecture le 10/12/2024 Regu en préfecture le 10/12/2024 Publié le 10/12/2024 ID : 031-213103609-20241203-9020240-DE

RECAPITULATIF DES ENTREPRISES MIEUX DISANTES

I GROS ŒUVRE	258 000.00 €	IGALLART	269 683.39 €	4.53
CHARPENTE / COUVERTURE / ZINGUERIE	133480,00 €	SOCABAT	127 165.09 €	4.73
ELECTRICITE	7 080.00 €	MALVAUD	6 928,00 €	-2,15
PLÄTRE ANCIEN	34 800.00 €	LOURDE	22 750,00 €	-34,63
	1 420 200 00 6		420 520 40 5	-1.58
MONTANT TOTAL HT	433360,00 €	1	426 526.48 €	L

La commission d'appel d'offres retiendra les entreprises lors de la prochaîne réunion après avoir pris connaissance de l'analyse des offres fournie par LP Architectes

Fait à Saint Gaudens Le 22/11/24

Le Président de la commission

LAYE PÉREZ

3 bis, rue du Pouert - 31800 Seint-Seudens contactible architectes.com - 04 13 43 05 94 Criting des architectes : 38/205 Grife 1 : 961 013 012 00 015 Les membres de la commission

LP Architectes

Page 15 sur 49



RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES

OPERATION RENOVATION DE L'EGLISE : rénovation de la voûte de la Sacristie (compris fissures). remaniement couverture et zinguerie et reprise des désordres de la Your

SOMMAIRE A - ANALYSE DES OFFRES PAR LOT B - TABLEAU RECAPITULATIF DES OFFRES

MATTRE D'OUVRAGE MANDATAIRE

Commune de MONTAUBAN DE LUCHON 4 rue Carque 31116 MONTAUBAN DE LUCHON

Bureau d'Études Structures .

MATTRES D'ŒUVRE

Architecte Mandataire

LP ARCHITECTES

Cloude LAYE - Coynic PEREZ
3 bits rue du Pouech
31000 SARIT GAUDENS

Tel: 96 73 43 95 94 contact@in-errhitectes.com

Bureau d'études furaes :

CONTROLEUR TECHNIQUE Sens objet

COORDONATEUR S.P.S WESTER Minte Pyrobridge Entering MAIN

3 rue d'Avranches, Res. De Pic strüter SHEED SAINT GAUGIENS Tel: 06 10 30 50 50

Fabrian VAN CAMPENHOUT 31 Boulevare Janus d'Art 3100 LABARTHE DERMIERE

Tel: 86 86 87 58 56

contact@ri-intenterie.fr

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Désignation du pouvoir adjudicateur (ou de l'entre adjudicatios) :

Commune de MONTAUBAN DE LUCHON

Identification du service chargé de l'arelyse des offres :

LP ARCHITECTES

Envoyé en préfecture le 10/12/2024 Requien préfecture le 10/12/2024 Publie le 10/12/2024 ID: 031-213103609-20241209-9020242-DE

Envoyé en préfecture le 10/12/2024 Reçu en prefecture le 10/12/2024 25 Public le 10/12/2024 ID: 031-213103609-20241209-9020242-DE

TOTAL:	258 000,00 € HT
fracevables, la cas échéant lavec	motoron)
0	
	trracevables, le cas échéant lavec

oum issonnere unique u mandetere (per rdre croissent des fires)	Groupement (OUI =	Montant	PSE 1	PSE 2	1 coal	Ecent % moins-disent	Scart % Budget	Ecan % moveme offres	Ecert moyenne offres rectilée
ALLART	NI	269 583 39 €	1 6/60 7		269 663,39 €		4.53%		
						+ +			
Moveme des affres									_

Aneryse Aneryse Sourcesconnères Vérification costes du devis Sourcesconnères Vérification costes du devis Sourcesconnères Vérification costes du devis Sourcesconnères Sourcesconnères Vérification costes du devis Vérification des prix unterres sur devis par specification techniques Explication CALLART Pas d'arreur de catou quantitati flouro underrets Uertreonère récond beion le cator quantitati flouro underrets Courrets du CDPGF ont éte modifies pressions driffrées pressions driffrées Demande de précisions Ou de régularisation 1) Conclusions sur te critère "prix" Offree Inacceptables (OUI = x) Offree Inacceptables (OUI = x) Offree Offree Inacceptables (OUI = x) Offree Offree Offree Offree Offree Offree OUI = x) Offree Offree Offree Offree OUI = x) Offree Offree Offree Offree Offree Offree OUI = x) Offree Offree Offree Offree Offree Offree OUI = x) Offree Offree Offree Offree OUI = x) Offree Offree Offree OUI = x) Offree Offree Offree Offree OUI = x) Offree Offree Offree OUI = x) Offree Offree Offree OUI = x) Offree Offree OUI = x) Offree Offree Offree Offree OUI = x) Offree Offree Offree Offree OUI = x) Offree OUI = x)	one écarts offres l'histiget sont éreves
CALLARY Pes of arrear de celoui quantitati floury. L'ensamble set contraint. Demande de précisions us de régularisation Demande de précisions us de régularisation Demande de précisions Unification Demande de précisions Unification 1) Conclusion sur le critère "prix" Office inacceptables (OUI = x) COffice requirères Office r	sont élevés
Demande de prácisions, Demande de prácisions, Didenande de prácisions, Didenande de prácisions sur se critière "prix" Offree inacceptables Offree inaceeptables Offree inacceptables Offree inacceptables Offree ina	
Outle regularisation 1) Conclusion sur te critite prix" Office Inacceptables Office Inréguleres Office Inr	
Office, Inacceptables (OUI = x) Office Integration of COUI = x	
Soum-issionnaire (per ordire crossaint des effice.) (OUI = x) (OUI = x) (OUI = x) × Offices acceptables, regulières, appropriées, no	
South 1990 or man a figure of the first state of th	non annomalement nesses (OUI) = vi
OMEDITE:	and the second s
A CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR	
2) Notation sur le critère "pris"	
SOLUTION DE BASE SOLUTION DE BASE	
Soumissionnaire Note sur 40 (par order crossiant des offres) Soumissionnere	Note sur 40
GALLARI 40,00	
	40,09

E) ANALYSE DES	OFFRES AU NIVEAU DU CRI	TERE 'VALEUR TECHNIQUE	" (Ponderation 80, note our 89)		Envoyé en préfecture le 10/12/20 Reçu en préfecture le 10/12/20 Publié le 10/12/2024	
Sournissionnaire (për		Conference des moyens humains et moyens matériels SC2: Noté / 15	Garanties apportées en termes de qualité de réalisation des travaux SC3 : Noté / 16		Ge ID: 031-213103609-20241209	101AL 101AL NOTES (60
GALLARI	Caractéristiques techniques des matérisus, des produts, ou des équipements proposés pour le chantier (marque gamme)	Organigrammé fonctionnel de l'équipe	Contraintes d'exécution des travaux identifiées par l'entraprise et solutions proposées		Organisation et méthodologie	
1	L'entreprise fournit l'ensemble des fiches fachieuses du materie prévu. Ces distrible es sont conformes eux préscriptions du CCTP. Les références des febricains et materiales sont identiques à ceux préscrits.	L'entreprise la l'effectif adéquat pour impération. La matiéreix convespond sus travaux de l'opération.		Centreprise détailée que son personnel est réguliérement forreé, ubliessan des EP1	Les modernes d'ille en controles.	
		Nombre de personnes affectées au chentier	Dispositions envisagées pour traiter les contraintés	Dispositions arrêtées per l'entreprise en matière de gestion des déchets de chanter	Délais d'imarvention	
		Enre 8 et 9 périomes	Renne-gné el adapté au chanter.	Le în des déchets est décrit et e lieu d'évacussion est renseigné.	RDV dun commun accizis avec les MOA	
		Phrisage et durée de chaque phase	Indications sur le programme d'exécution des travaux et les procédés d'exécution envisagés			
		Planning conforme au phiesage des traveux.	Remangrif et adapté au chartret	L'entreprise axplique respecier les consignes de tivraison, gestion tu chierter avec un outre monte di possible. Adebté au Chierter		
		Nombre de salariés affectés à l'exécution de chaque têche				
Demande de précisions		Entire 5 at 9 personnes				
NOTES	15.00	15.00	15.00	10.06	5.00	60.00

	(Dec					Emoye en prérecture le 10/12/2024 Repu en prérecture le 10/12/2024 Publis le 10/12/2024 ID : 031-2/3103699-2024/12/98-802/20240-DE Offres acceptables, regal·lères, appropriées,
poum saloreaire ordre choissant offres)	des	Offree inacceptables (OUI = x)	Offres meguneres (Otil = x)	Offres inappropriées (OUI = x)	Offres OAB rejetées (OUI = x)	non anormalement beases (OUI = x)

		2) Notation sur le critère "valeur technique"
Soumissionnaire (par ordra croissant des	Note sur 60	Comments re synthetique sur la valeur technique (Points positofs / Points inégitifs)
SALLARE	60,00	Symbose: Office lachinequamient conforme must prescriptions. L'Entreprise at trien compins les spécificieles d'un channer Paris positifs:
MULANTI	60,00	Centreprise discose des ricquins horstants et secresquet pour réserver de tybe de chemient fourse ves, contraintes sons dismitérés et soutions satispass. Pours négation: Collecture fromme déveluir faise.
		Synthese:
		Parits positifs:
		Planta négatific

	SOLUTION DE HASE											
icum/salonneire (per roire crotasant des	Note ponderée Critére Prox	Nate pandérée Crisère VALEUR TECHNIQUE	Note Clobale	Classement sur l'ensemble des critères								
IALLARY	40,00	00.06	100,00	Ser .								



LOT N° 2 COUVERTURE ZINGUERIE A) CREDITS BUDGETAIRES ALLOUES AU LOT Souton de Bese: 123 des 66 € HT PSE n'1: HT PSE n'2: HT 107AL: 123 des 66 € HT CANDIDATURES / OFFRES ELIMINEES: Pa requir hors delas: Innecessibles, le cas dichears (avec mobivation) D MCINTANT DES OFFRES € HT (onregistrées sur l'acte d'engagement): Candidate (per Groupement (OUR = Monter): PSE 1 Total Ecert Ecert % Budget Ecert % moyerne diffes PSE 1 Total Ecert Ecert % Budget Ecert % moyerne diffes PSE 1 Total Ecert Ecert % Budget Ecert % moyerne diffes PSE 1 Total Ecert Ecert % Budget Ecert % moyerne diffes PSE 1 Total Ecert Ecert % Budget Ecert % moyerne diffes PSE 1 Total Ecert Ecert % Budget Ecert % moyerne diffes PSE 1 Total Ecert Ecert % Budget Ecert % moyerne diffes PSE 1 Ecert % Budget Ecert % moyerne diffes Ecert % Budget Ecert % moyerne diffes PSE 1 Ecert % Budget Ecert % moyerne diffes	The support of the property of		ESE DE L'ANALYSE						
ANALYSE DES OFFRES PARLOT ANALYSE DES OFFRES PA	TOTAL TOTAL SOUTHERS FUNDATIONS BUDGETARES ALLOUES AU LOT A - ANALYSE DES OFFRES PARLOT COUVERTURE ZINGUERIE A) CREDITS BUDGETARES ALLOUES AU LOT COUVERTURE ZINGUERIE	a morn cha	mains or migations.						
A—ANALYSE DES OFFRES PAR LOT COUVERTURE ZINGUERIE A) CREDITS BUDGETAIRES ALLOUES AU LOT ANDIDATURES OFFRES ELIMANES P Hyphry 1998 APPLIANT ANDIDATURES OFFRES ELIMANES P Hyphry 1998 P	The transportation of the same appropriate of a force and in process pulse of the control of the	offre ami	eguitière est une offie qui ne i	especte paà les exigences formulées		rticulier parce qui alle er	st acomplete, ou qui misconne	alt is regislation applicable, no	ternment en mat
AANALYSE DES OFFRES PARLOT LOT N* 2 COUVERTURE ZINGUERIE A) CREDITS BUDGETAIRES ALLOUES AU LOT COUVERTURE ZINGUERIE A) CREDITS BUDGETAIRES ALLOUES AU LOT ANDIDATURES OFFRES ELIMINES Fy Hyphry data The property data	The personal result of the same approvale of a regretal public perior guider in manufacturant to an american public perior displaced from the same approval of an acceptant of acceptant of a acceptant of acceptant of a acceptant of acceptant of a acceptant of a	ni marritia	notion or resprey des						
SOLUTION DE BASE GALLART DOUR UN MONTENER DE LA PROPERTIE DE CONTRE PAR LOT A - ANALYSE DES OFFRES PAR LOT LOT N° 2 COUVERTURE ZINGUERIE A) CREDITS BUDGETAIRES ALLOUES AU LOT Southon de Base: 100 de la montener de la contre de la con	SX UTION OF BASE GALLARY Sor un context dos John St.	ifre Inap	ppropriee est une offre sans	rapport avec le marché public perce d	pifelte n'est manifestazzent pas en mesure, s	ans modification substa	nbelia, de repondre au betolit	et aux exigences de l'actiete	ur formunic deni
SOLUTION DE BASE OUT UN ROMANDO DE MASE OUT UN ROMANDO DE MASE A ANALYSE DES OFFRES PAR LOT LOT N° 2 COUVERTURE ZINGUERIE A) CREDITS BUDGETAIRES ALLOUES AU LOT SOLUTION DE MASE A PARALYSE DES OFFRES PAR LOT COUVERTURE ZINGUERIE A) CREDITS BUDGETAIRES ALLOUES AU LOT SOLUTION DE MASE FOR SIGN TO TAKE TO THE SIGN TO THE	SOLUTION DE BAIS GRALART par un notated de partie de partie de la control de partie de la control d	e reprise	a corona dia 1 mornia ann	re house of street from classicians.	NEANT				
SCALLART our unrotende de pour un rotende de pour	SOLUTION DE BAIS GRALART par un notated de partie de partie de la control de partie de la control d								
Emerge on promotate is 19/12/2022 A - ANALYSE DES OFFRES PAR LOT LOT N' 2 COUVERTURE ZINGUERIE A) CREDITS BUDGETAIRES ALLOUES AU LOT Soution di Blees: 100 100 100 100 100	A _ ANALYSE DES OFFRES PAR LOT LOT N° 2 COUVERTURE ZINGUERE A) CREDITS BUDGETAIRES ALLOVES AU LOT Couverture Zinguere A) CREDITS BUDGETAIRES ALLOVES AU LOT Couverture Zinguere Fig. 67: 133 caloue (Fig. 1976) and (Fig	190, 410	WITH ALBERT						
Door on moreous do A - ANALYSE DES OFFRES PAR LOT LOT N° 2 COUVERTURE ZINGUERIE A) CREDITS BUDGETAIRES ALLOUES AU LOT Coudant de Bear 150 courses Control 150 cour	Emoye on previous is 100 100004 A - ANALYSE DES OFFRES PAR LOT LOT N° 2 COUVERTURE ZINGUERIE A) CREDITS BUDGETAIRES ALLOUES AU LOT Southon-de Blass: 100 Market 100 Mark		CALLAST		200 ATT 101.0	-			
Everyt in pressure is to Coddor. A - ANALYSE DES OFFRES PAR LOT LOT N° 2 COUVERTURE ZINGUERIE A) CREDITS BUDGETAIRES ALLOUES AU LOT Soution in Beau! PRis P1 PRIS P1 HT PRIS P1 H	Emple on prevature is 1912-2020 No. No. on prevature is 1912-2020 No. on one i	-	UNLLANT			-			
A - ANALYSE DES OFFRES PAR LOT LOT N° 2 COUVERTURE ZINGUERIE A) CREDITS BUDGETAIRES ALLOUES AU LOT Soution de Base 10 10 2002 100 40 2000 2000 2000 2000 2000 2000 20	A - ANALYSE DES OFFRES PAPLOT LOT N° 2 COUVERTURE ZINGUERIE A) CREDITS BUDGETAIRES ALLOUES AU LOT Souton de Bear 123 etch de let 17 17 18 18 18 18 18 18			pour un montain se					
A - ANALYSE DES OFFRES PAR LOT LOT N° 2 COUVERTURE ZINGUERIE A) CREDITS BUDGETAIRES ALLOUES AU LOT Soution de Base : 133 ettin 08 € HT PSE n°1 : HY PSE n°2 : HT PSE n°2 : HT TOTAL : 123 ettin 06 € HT PSE n°2 : HT TOTAL : 123 ettin 06 € HT PSE n°3 :	Rept in presume in 101/202024 Politic 101/202024 Po								
Request personal to 1012/2014 Public to 1012/2	Rept in presume in 101/202024 Politic 101/202024 Po								
A - ANALYSE DES OFFRES PAR LOT LOT N° 2 COUVERTURE ZINGUERIE A) CREDITS BUDGETAIRES ALLOUES AU LOT Soution de Base : 133 etts 08 € HT PSE n°2: HT PSE n°3: HT P	Rept in presume in 101/202024 Politic 101/202024 Po								
A - ANALYSE DES OFFRES PAR LOT LOT N° 2 COUVERTURE ZINGUERIE A) CREDITS BUDGETAIRES ALLOUES AU LOT Soution de Base : 133 ettin 08 € HT PSE n°1 : HY PSE n°2 : HT PSE n°2 : HT TOTAL : 123 ettin 06 € HT PSE n°2 : HT TOTAL : 123 ettin 06 € HT PSE n°3 :	Rept in presume in 101/202024 Politic 101/202024 Po								
A - ANALYSE DES OFFRES PAR LOT LOT N° 2 COUVERTURE ZINGUERIE Soution de Base 133 etb.06 € HT PSE n°1 PSE n°2 HT PSE n°3 PSE n	Rept in presume in 101/202024 Politic 101/202024 Po								
A - ANALYSE DES OFFRES PAR LOT LOT N° 2 COUVERTURE ZINGUERIE Soution de Base 133 etb.06 € HT PSE n°1 PSE n°2 HT PSE n°3 PSE n	Rept in presume in 101/202024 Politic 101/202024 Po								
LOT N° 2 COUVERTURE ZINGUERIE A) CREDITS BUDGETAIRES ALLOUES AU LOT Solution de Base: 123 ette d'El 197 et l' 198	LOT N° 2 COUVERTURE ZINGUERIE A) CREDITS BUDGETAIRES ALLOUES AU LOT Souton de Base: 133 etb.06 € HT PSE n°12: HT PSE n°12: HT 107AL: 123 date of € HT PSE n°12: HT 107AL: 123 date of € HT PSE n°2: HT 107AL: 123 date of € HT PSE n°2: HT 107AL: 123 date of € HT PSE n°2: HT 107AL: 123 date of € HT PSE n°2: HT 107AL: 123 date of € HT PSE n°2: HT 107AL: 123 date of € HT PSE n°2: HT 107AL: 123 date of € HT PSE n°2: HT 107AL: 123 date of € HT PSE n°2: HT 107AL: 123 date of € HT PSE n°3: HT 107AL: 123 date of € HT PSE n°4: HT 107AL: 123 date of € HT PSE n°4: HT 107AL: 123 date of € HT PSE n°4: HT 107AL: 123 date of € HT PSE n°4: HT 107AL: 123 date of € HT PSE n°4: HT 107AL: 123 date of € HT PSE n°4: HT 107AL: HT								
LOT N° 2 COUVERTURE ZINGUERIE A) CREDITS BUDGETAIRES ALLOUES AU LOT Souton de Bese: 123 des 66 € HT PSE n'1: HT PSE n'2: HT 107AL: 123 des 66 € HT CANDIDATURES / OFFRES ELIMINEES: Pa requir hors delas: Innecessibles, le cas dichears (avec mobivation) D MCINTANT DES OFFRES € HT (onregistrées sur l'acte d'engagement): Candidate (per Groupement (OUR = Monter): PSE 1 Total Ecert Ecert % Budget Ecert % moyerne diffes PSE 1 Total Ecert Ecert % Budget Ecert % moyerne diffes PSE 1 Total Ecert Ecert % Budget Ecert % moyerne diffes PSE 1 Total Ecert Ecert % Budget Ecert % moyerne diffes PSE 1 Total Ecert Ecert % Budget Ecert % moyerne diffes PSE 1 Total Ecert Ecert % Budget Ecert % moyerne diffes PSE 1 Total Ecert Ecert % Budget Ecert % moyerne diffes PSE 1 Ecert % Budget Ecert % moyerne diffes Ecert % Budget Ecert % moyerne diffes PSE 1 Ecert % Budget Ecert % moyerne diffes	LOT N° 2 COUVERTURE ZINGUERIE A) CREDITS BUDGETAIRES ALLOUES AU LOT Solution de Basse: 133 data 00 42 HT PSE n°1: HT PSE n°1: HT PSE n°1: HT IOTAL: 123 data on 6 HT INDIDATURES OFFRES ELIMINES P2 requires data: Irracevables, le cas dicheant (area motivation) DINTANT DES OFFRES E HT (enregistrées sur l'acte d'engagement): Ecort : monte-daent Court : monte-daent								
A) CREDITS BUDGETAIRES ALLOUES AU LOT Solution de Bese : 133 etti 0.00 € HT PSE nº 2: HT TOTAL: 123 etti 0.00 € HT ANDIDATURES / OFFRES ELIMINES : Pa requirir data: Pa requirir data: Inscovables, le cas dichemit (arec motivation) D ACONTANT DES OFFRES € HT (enregistrées sur l'acte d'engagement) : East marksare (per Groupement (OUI = Montenz PSE 1 Total East Montenz Ecert % Budget Ecert 1% Budget Ecert 1% mayerne offres offses restriée ABBAT (27 165.09 € 4,73%	A) CREDITS BUDGETAIRES ALLOUES AU LOT Souten de Base: PSE n'1: PSE n'2: HT 101AL: 133 489,69 € HT HY PSE n'2: HT 101AL: 133 489,69 € HT HY PSE n'2: HT 101AL: 133 489,69 € HT HY PSE n'2: HT 101AL: 133 489,69 € HT HY PSE n'2: HT 101AL: 133 489,69 € HT HY PSE n'2: HT 101AL: 133 489,69 € HT HY PSE n'2: HT 101AL: 101A							Reçu en préfecture le 1 Publié le 10/12/2024	0:12/2024
A) CREDITS BUDGETAIRES ALLOUES AU LOT Solution de Bese: 133 etb.00 € HT PSE nº1: HY PSE nº2: HI TOTAL: 123 etb.00 € HT ANDIDATURES / OFFRES ELIMINES: Pa requirers oblig: Inscription of the property of th	A) CREDITS BUDGETAIRES ALLOUES AU LOT Souten de Base: PSE n'1: PSE n'2: HT 101AL: 133 489,69 € HT HY PSE n'2: HT 101AL: 133 489,69 € HT HY PSE n'2: HT 101AL: 133 489,69 € HT HY PSE n'2: HT 101AL: 133 489,69 € HT HY PSE n'2: HT 101AL: 133 489,69 € HT HY PSE n'2: HT 101AL: 133 489,69 € HT HY PSE n'2: HT 101AL: 101A				A - ANALYSE DES OFFRES	PAR LOT		Reçu en préfecture le 1 Publié le 10/12/2024	0:12/2024
Southon de Base: 133 dB 00 € HT PSE n*1: HY PSE n*2: HI TOTAL: 123 dB 00 € HT ANDIDATURES / OFFRES ELIMINEES: Pa repulsors daia: Inscovables, la cas dictains (avec motivation) D WINTANT DES OFFRES € HT (enregistrées sur l'acte d'engagement): Issicrraire unique manderaire (per crossers des x) Andrées e (per crossers des x) Montent PSE 1 Total Ecart Ecart % Budget Ecart % moyerne offres entitée office ABAT (27 165.09 € 127 165.09 € -4,73%	Soution de Base: 133 dB, 08 E HT PSE n*1: HT PSE n*2: HT TOTAL: 123 dB, 00 € HT INDIDATURES OFFRES ELIMINES: Pa requires data: Interevables, le cas échient (avec motivation) Description Descriptio		LOTAIS	2			ZINGI (FRIF	Reçu en préfecture le 1 Publié le 10/12/2024	0:12/2024
PSE n'1: HT PSE n'2: HT TOTAL: 133 date de C HT ANDIDATURES OFFRES ELIMINEES: Pà reçu hors délax Pà requ hors délax Inscervables, le cas échéant (avec motivation) D ACONTANT DES OFFRES É HT (enregistrées sur l'acte d'engagement): Bacturaire unque mandesare (par Groupement (OUI = Montent PSE 1 Total Court Ecart Ecart Ecart Ecart Ecart Montent M	PSE n'1: HT PSE n'2: HT TOTAL: 123 489 60 € HT INDIDATURES / OFFRES ELIMINES: PS requires disas: Intercevables, le cas échient (avec motivation) DUNTANT DES OFFRES € HT (enregistrées sur l'acte d'engagement): BAT 1018 Ecert % Budget Ecert % Budget Ecert % moyerme difres offses Cottosers des xi 127 195.09 € 127		LOT N°		(OUVERTURE	ZINGUERIE	Reçu en préfecture le 1 Publié le 10/12/2024	0:12/2024
PSE n'2: HT TOTAL: 123 489.00 € HT CANDIDATURES / OFFRES ELIMINEES: Pg requirers oblige Pg requirers oblige Innecessibles, le cas dichemit (avec motivation) D MONITANT DES OFFRES € HT (enregistrées sur l'acte d'engagement): Ecert Ecert Ecert Ecert Ecert Ecert Ecert Montent Ece	PSE n'2: H3 101AL: 13 489 60 € H7 INDIDATURES / OFFRES ELIMINES Pé requinor délax Precevables, le cas échéant (avec motivation) DINTANT DES OFFRES € H7 (enregistrées sur l'acte d'engagement): Ecart % Budget Ecart % Budget Ecart % moyenne offres BAT 127 165.09 € 127 165.09 € -4,73%		LOT N°		(OUVERTURE		Reçu en préfecture le 1 Publié le 10/12/2024	0:12/2024
CANDIDATURES / OFFRES ELIMINEES: Pa requirement of the constitution of the constituti	Interceptables, le cas dicheral (avec motivation) DINTANT DES OFFRES ELIMINES Biogramme unque langue consperient (OUR = Montent PSE1 Total Econt % Budget Econt % moyerme diffes recollées recollées (avec motivation) BAY 127 195.09 6 127 195.09 6 4.73 %		LOT N°		(OUVERTURE	Solution de Bese :	Regulen prefecture le 1 Publié le 10 12/2026 ID : 031/233/03659-20	(0*22/2024 (241209-902024C-
Pa requirors délas: Innsolvables, le cas échéant (sect motivables) ACONTANT DES OFFRES É HT (enregistrées sur l'acte d'engagement) : ACONTANT DES OFFRES É HT (enregistrées sur l'acte d'engagement) : L'act Contant Contan	Paregulars data: Inscendate, le cas dicheard (evec motivation) DINTANT DES OFFRES E HT (enregistrées sur l'acte d'engagement): BLOTTANT DES OFFRES E HT (enregistrées sur l'acte d'engagement): BLOTTANT DES OFFRES E HT (enregistrées sur l'acte d'engagement): BLOTTANT DES OFFRES E HT (enregistrées sur l'acte d'engagement): BLOTTANT DES OFFRES E HT (enregistrées sur l'acte d'engagement): BLOTTANT DES OFFRES E HT (enregistrées sur l'acte d'engagement): BLOTTANT DES OFFRES E HT (enregistrées sur l'acte d'engagement): BLOTTANT DES OFFRES E HT (enregistrées sur l'acte d'engagement): BLOTTANT DES OFFRES E HT (enregistrées sur l'acte d'engagement): BLOTTANT DES OFFRES E HT (enregistrées sur l'acte d'engagement): BLOTTANT DES OFFRES E HT (enregistrées sur l'acte d'engagement): BLOTTANT DES OFFRES E HT (enregistrées sur l'acte d'engagement): BLOTTANT DES OFFRES E HT (enregistrées sur l'acte d'engagement): BLOTTANT DES OFFRES E HT (enregistrées sur l'acte d'engagement): BLOTTANT DES OFFRES E HT (enregistrées sur l'acte d'engagement): BLOTTANT DES OFFRES E HT (enregistrées sur l'acte d'engagement): BLOTTANT DES OFFRES E HT (enregistrées sur l'acte d'engagement): BLOTTANT DES OFFRES E HT (enregistrées sur l'acte d'engagement): BLOTTANT DES OFFRES E HT (enregistrées sur l'acte d'engagement): BLOTTANT DES OFFRES E HT (enregistrées sur l'acte d'engagement): BLOTTANT DES OFFRES E HT (enregistrées sur l'acte d'engagement): BLOTTANT DES OFFRES E HT (enregistrées sur l'acte d'engagement): BLOTTANT DES OFFRES E HT (enregistrées sur l'acte d'engagement): BLOTTANT DES OFFRES E HT (enregistrées sur l'acte d'engagement): BLOTTANT DES OFFRES E HT (enregistrées sur l'acte d'engagement): BLOTTANT DES OFFRES E HT (enregistrées sur l'acte d'engagement): BLOTTANT DES OFFRES E HT (enregistrées sur l'acte d'engagement): BLOTTANT DES OFFRES E HT (enregistrées sur l'acte d'engagement): BLOTTANT DES OFFRES E HT (enregistrées sur l'acte d'engagement): BLOTTANT DES OFFRES E HT (enregistrées sur l'acte d'engagement): BL		LOT N°		(OUVERTURE	Soution de Base: PSE n°1: PSE n°2:	Regulen prefecture le 1 Publié le 10 12/2026 ID : 031/233/03659-20	(0*22/2024 (24/209-902024C- (08-4-HT (HY
Pa requirors délas: Innsolvables, le cas échéant (sect motivables) ACONTANT DES OFFRES É HT (enregistrées sur l'acte d'engagement) : ACONTANT DES OFFRES É HT (enregistrées sur l'acte d'engagement) : L'act Contant Contan	Paregulars data: Inscendate, le cas dicheard (evec motivation) DINTANT DES OFFRES E HT (enregistrées sur l'acte d'engagement): BLOTTANT DES OFFRES E HT (enregistrées sur l'acte d'engagement): BLOTTANT DES OFFRES E HT (enregistrées sur l'acte d'engagement): BLOTTANT DES OFFRES E HT (enregistrées sur l'acte d'engagement): BLOTTANT DES OFFRES E HT (enregistrées sur l'acte d'engagement): BLOTTANT DES OFFRES E HT (enregistrées sur l'acte d'engagement): BLOTTANT DES OFFRES E HT (enregistrées sur l'acte d'engagement): BLOTTANT DES OFFRES E HT (enregistrées sur l'acte d'engagement): BLOTTANT DES OFFRES E HT (enregistrées sur l'acte d'engagement): BLOTTANT DES OFFRES E HT (enregistrées sur l'acte d'engagement): BLOTTANT DES OFFRES E HT (enregistrées sur l'acte d'engagement): BLOTTANT DES OFFRES E HT (enregistrées sur l'acte d'engagement): BLOTTANT DES OFFRES E HT (enregistrées sur l'acte d'engagement): BLOTTANT DES OFFRES E HT (enregistrées sur l'acte d'engagement): BLOTTANT DES OFFRES E HT (enregistrées sur l'acte d'engagement): BLOTTANT DES OFFRES E HT (enregistrées sur l'acte d'engagement): BLOTTANT DES OFFRES E HT (enregistrées sur l'acte d'engagement): BLOTTANT DES OFFRES E HT (enregistrées sur l'acte d'engagement): BLOTTANT DES OFFRES E HT (enregistrées sur l'acte d'engagement): BLOTTANT DES OFFRES E HT (enregistrées sur l'acte d'engagement): BLOTTANT DES OFFRES E HT (enregistrées sur l'acte d'engagement): BLOTTANT DES OFFRES E HT (enregistrées sur l'acte d'engagement): BLOTTANT DES OFFRES E HT (enregistrées sur l'acte d'engagement): BLOTTANT DES OFFRES E HT (enregistrées sur l'acte d'engagement): BLOTTANT DES OFFRES E HT (enregistrées sur l'acte d'engagement): BLOTTANT DES OFFRES E HT (enregistrées sur l'acte d'engagement): BLOTTANT DES OFFRES E HT (enregistrées sur l'acte d'engagement): BLOTTANT DES OFFRES E HT (enregistrées sur l'acte d'engagement): BLOTTANT DES OFFRES E HT (enregistrées sur l'acte d'engagement): BLOTTANT DES OFFRES E HT (enregistrées sur l'acte d'engagement): BL		LOT N°		(OUVERTURE	Soution de Base: PSE n°1: PSE n°2:	Regulen prefecture le 1 Publié le 10 12/2024 ID : 0341-2131/03699-20	(0*222034 241209-902024C
MONTANT DES OFFRES & HT (onregistrées sur l'acte d'engagement) : Indicormance unque mandetaire (per Groupement (OUI = Montant PSE 1 Total montant expression des xi Ecert % Budget Ecert % Budget Ecert % moyenne office office Fectifiée	DNTANT DES OFFRES E HT (onregistrées sur l'acte d'engagement) : Contraire unique l'acteure (per Groupement (OUI = Montant PSE 1 Total mont-disent Ecert % Budget Ecert % moyenne offres rectriée PSE 1 127 195,59 6 -4,73 % -	CANDIE			(OUVERTURE	Soution de Base: PSE n°1: PSE n°2:	Regulen prefecture le 1 Publié le 10 12/2024 ID : 0341-2131/03699-20	(0*222034 241209-902024C
Intellormaire unique mandraire (par Groupement (OUF = Montent PSE 1 Total Ecert mandraire (par Groupement (OUF = Montent PSE 1 Total Ecert manus-disent Ecert % Eudiget Ecert % moyerne offices offices in a COT 165.09 6 4.73%	BLOTT SECONDER LINE SECONDER S	CANDIE		ELIMNEES	(OUVERTURE	Saution de Besse ; PSE n°1 ; PSE n°2 ; TOTAL ;	Regulen prefecture le 1 Publié le 10 12/2024 ID : 031-213*(03699-20 133 409,	(0*222034 241209-902024C
Intellormaire unique mandraire (par Groupement (OUF = Montent PSE 1 Total Ecert mandraire (par Groupement (OUF = Montent PSE 1 Total Ecert manus-disent Ecert % Eudiget Ecert % moyerne offices offices in a COT 165.09 6 4.73%	BLOTT SECONDER LINE SECONDER S	CANDID		ELIMINEES Pa maju hora didias	(OUVERTURE	Solution de Blese: PSE n°1: PSE n°2: TOTAL: Interevables, le cas éche	Reguen prefecture le 1 Publie le 10 12/2024 ID : 031-231/03659-20 133 409 123 409	(0*222034 241209-902024C
mandatare (per Groupement (OU) = Montent PSE 1 Fotal Montent Ecent % Budget Ecent % Budget Ecent % Budget Critis mayerine affices offices (Part 165.09 € 427 165.09 € 427 165.09 € 427 165.09 € 427 165.09 €	andicare (per Groupement (OUI = Montant PSE1 Total monti-disent Ecent & Ecent & Ecent & Ecent % Budget Ecent % moyeme offices rectrible BAT	CANDID		ELIMINEES : Pa maju hora didias	(OUVERTURE	Solution de Blese: PSE n°1: PSE n°2: TOTAL: Interevables, le cas éche	Reguen prefecture le 1 Publie le 10 12/2024 ID : 031-231/03659-20 133 409 123 409	(0*222034 241209-902024C
ABAT (27 165.09 € 427 165.09 € -4,73%	BAT 127 165.09 6 127 165.09 6 -4,73%		DATURES / OFFRES	ELIMNEES : Parequitors délas	(A) GREDITS BUDGETAIRES ALL	OUVERTURE	Solution de Blese: PSE n°1: PSE n°2: TOTAL: Interevables, le cas éche	Reguen prefecture le 1 Publie le 10 12/2024 ID : 031-231/03659-20 133 409 123 409	(0*222034 241209-902024C
	Trease offres	ACNTA	DATURES / OFFRES	ELIMINEES : Parequiera déla: 17 (enregistrées sur l'acte	CREDITS BUDGETAIRES ALL	OUES AU LOT	Solution de Blese: PSE n°1: PSE n°1: PSE TOTAL: Innecevables, le cas éche	Reguen prefecture le 1 Publie le 10 12/2024 (b): 031-231/03659-20 133 400 133 400 133 400	00 € HT HT HT Epstr moyeme offree
		ACINTA ilisalormal mandeta cross	DATURES / OFFRES	Pi requitors délas Pi requitors délas 4T (enregistrées sur l'acte Monters PSE 1	d'engagement :	OUES AU LOT	Solution de Bese: PSE n°1: PSE n°2: TOTAL: Innecevables, le cas éche D Ecent % Budget:	Reguen prefecture le 1 Publie le 10 12/2024 (b): 031-231/03659-20 133 400 133 400 133 400	00 € HT HT HT Ebert moyeme office
		SCINTA issionnal mandeta cross	DATURES / OFFRES	Pi requitors délas Pi requitors délas 4T (enregistrées sur l'acte Monters PSE 1	d'engagement :	OUES AU LOT	Solution de Bese: PSE n°1: PSE n°2: TOTAL: Innecevables, le cas éche D Ecent % Budget:	Reguen prefecture le 1 Publie le 10 12/2024 (b): 031-231/03659-20 133 400 133 400 133 400	00 € HT HT HT Ebert moyeme office
		HENTA Hacker Handera Cross	DATURES / OFFRES	Pi requitors délas Pi requitors délas 4T (enregistrées sur l'acte Monters PSE 1	d'engagement :	OUES AU LOT	Solution de Bese: PSE n°1: PSE n°2: TOTAL: Innecevables, le cas éche D Ecent % Budget:	Reguen prefecture le 1 Publie le 10 12/2024 (b): 031-231/03659-20 133 400 133 400 133 400	00 € HT HT HT Epstr moyeme offree

(office > 20% moyenne offices sont retirées pour le calcui de la moyenne des offices rectifices)

D) ANALYSE DE	S OFFRES AU N	IIVEAU DU (ORITERE PR	X" (Pandération	40, noté sur 40) :				Envoyé en préfecture le 10/12/2024 Regu en préfecture le 10/12/2024 Pusille le 10/12/2024 ID : 031-213103609-20241209-902024D-DE
Analyse Soumissionnaites	Vérification erraura de calcul sur devis	Vérification poste	s du devis	Vénfication des qua		Vérification di specifications	es prix unitaires sur devis par (Bichniques	Exal:	cations écans offres / budget
SOCABAT	Pas d'arreur de calcu		ond selon le cedre ohérent	Oueretes du COPI resteré confronts	OF ark été madifées.	Les prix unds prestations ch	aires work dieves per tapport aux diráes	Les ;	r or sont éleves
Demande de précisions									
Demanda de précisions									
			Offres	1) Conclu	sion sur le critére "p	Offres OAB		_	
Soumissionnaire (par o	dre crossant des offres		necceptabes OUI = x	Offres irrégulières (OUI = x)	Offres inappropriées (OUI = x)	rejetées (OUI	100000 V0000	opné	es, non anormalement basses OUII = x
SOCABA1									K
				≥ Notati	on sur le critère "pri				
SOLUTION DE BASE						SOLUTION D	E BASE		
	Soumissionn (par ordre croissant			Note	sur 40		Soumissionnaire		Note sur 40
SOCABAT					0.00				40.00

E) ANALYSE DES	OFFRES AU NIVEAU DU CRIT	TERE VALEUR TECHNIQUE	" (Pondération 68, noté sur 60) :		Envoyé en préfecture le 10/12 Reçu en préfecture le 10/12 Publié le 10/12/2024 ID : 031-213103609-202412	2024
Analyse Soumistionneire (per ordre crossant des offres)	techniques des matériaux. Noté /	Cohérence des moyens sumains et moyens matériers SC2: Noté / 15	Garantes apportées en termes de quel té de réal isation des travaux SC3 : Noté / 15		Gestion période garante parfair	
	Caractéristiques techniques des matériaux, des produits, ou des équipements proposés pour le chemier (menque, gamme)		Contraintes d'exécution des trevaux identifiées par l'entreprise et actutions proposées	Moyens mis en œuvre per l'entreprise pour garantir la santé et la sécurité du chantier	Organisation et méthodologie	
	Centraptina fixuran harasmible das fichals techniques du mainte priviu. Ces diminiras sont conformes aux praschiptures du CCTP. Las references das fatoricants et materialus sont-identiques à usuar britisches.	L'entreprine in l'effectri adéquat pour l'operation. La malfinis comespond aux treveux de l'opération.	Les contractes du projet son	necessarial and chrystinessaria	Las tracdesias d'intervention pendant la GPA sori discrutes	
		Nombre de personnes affectées au chanker	Dispositions envisagées pour traiter les contraintes	Dispositions arrêtées per l'entreprise en matérie de gestion des déchets de chantier	Détais d'intervention	
		€ 7 et 8 personnes	Renseigne at adapté liss crientive.	Le tri des déches est décrir et le l l'eur d'évecusson est reneigne	RDY d'un commun accord evec es MOA	
		Phasage et durée de chaque phase	Indications sur le programme d'axécution des travaux et les procédés d'exécution envisagés			
		Planning curecritie au primage des travaux	Reneugrab et adapté au chemiser	L'immerphise explique respecter les ponsignes de l'evrasion, gession du chamber sevec un oublis trions- bruyent possible Adapté su chamber		
	8	Nombre de saranés aflactés à l'exécution de chaque tâche				
Demande de prácisions		Entitle 7 at 6 personnes				
NOTES	15.00	15.00	15.00	10.00	5.00	60.00



		2) Notation ser le critère "valeur technique"	
Sournissionnaire (per		20 2000	
ondre croissant des	Note sur 60	Commentaire synthétique eur la veleur technique (Poirte ponetti / Poirte négatifs)	
		Symbles:	
		Offig techniquement conforme aux presentations. L'Entraprise si tren compine les aplicificités d'un chanter	
		Pores costris:	
DOCABAT	60,08	L'entreprise dispose des moyers humans et schriques pour résisser de type de charber; toules les confrantes sont dentifées et soutions adepties.	
		Learning regulation (approximation for the property for t	
		Cualques réponses glinéralistes	
		Syrthème:	
		Ponts posts 5	
		Portes négatifs	
		F OFFICE FIDERINA	

		501	UTION DE BASE	
Soumissionnaire (per indre croissant des	Note ponderse Critire Prix	Note ponderée Critère VALEUR FECHNIQUE	Note Globale	Classement sur l'ensemble des critères
OCASAY	40,00	60,00	100,00	No.

Envoyé en préfecture le 10/12/2024 Reçu en préfecture le 10/12/2024 Publié le 10/12/2024 G) SYNTHESE DE L'ANALYSE ID: 031-213103609-20241209-902024D-DE

*Olitres son classetes car integalières.

**Une office integalière est une office qui ne respecte pas les exigences formuless dans les documents de le consultation en perfouser parcé qu'elle est incompéte ou qui méconnaît le législation applicable, noterment en matèire.

*Clima non cassess car responsers.

NEAN1

Une office inapproprise est une office sans rapport avec le marché public parce qu'elle n'est mandissement pas an mesurei sans modification aubstantiellé, de répondre au beson et aux engences de l'achsteur formulés dans les

NEANT

"Chaperoent proposé:

		SOLUTION DE BASE	
ler l	SOCABAT	pour un montent de:	527 165,09 C
		pour un montant de:	

			A – ANALYSE DE:	S OFFRES	PAR LOT		Envoye en prefecture le Regulen préfecture le 1 Publie le 10/12/2004 ID : 031-213/03609-20	012/2024
	LOT N°	3		ELECTR	ICITE			
			A) CREDITS BUDGETA	IRES ALL	OUES AU LOT			
						Solution de Base . PSE n°1 . PSE n°2 .	7 100.4	16 € +93 611 613
						YOFAL:	7 000.0	10 € HII
3) CANDIDATURI	ES / OFFRES ELIF	MINEES : Pis requitors délas			T	irrecevaties, le cas éche	sant (avec motivation)	
		0				0		
MONTANT DE	S OFFRES € HT (enregistrées sur l'a	cte d'engagement) :					
		Montaine		Total	Etart % moins-disant	Ecert %. Budget	Epart % mayenne offres	moyerne offres
dum salahkare unga u mandebare (pe	Groupement (OUI = xi	tivornare;						
ours stronnaire uniqu J. mandebatre (pe dra oro: salint des	Groupement (OUI = x)	6 \$28,00 s		6 928,60±£		-2,15%		
ours silonniste uniqu ul mandebitre (pe ridre oro: saint des	Groupement (OUI = xi	11/10/100 %		6 928,60-£		-2,16%		
ours stronniste uniqu ul mandebirre (pe ridre oro: ssant des	Croupement (OU) =	11/10/100 %		0 928,60-6		-2,16%		
odressionnine unique u mandebire (po intercolosantides (ALVAUI)	Groupement (OUI = x xi	11/10/100 %		6 920,60±6		-2,10%		
Autorisationistic unique in mandelaire (pe indre crossant des indre cr	xi tiri ése	11/10/100 %		6 928,60-6		-2,16%		

D) ANALYSE DE		IIVEAU DU CRITERE 'PR	IX" (Pondération e	iO, moté sur 40)			Envoyé en préecture le 10/12/2024 Reça: en préecture le 10/12/2024 Publie le 10/12/2024 ID : 031-253103609-2024/209-9020240-DE
Analyse Soumiesionnaires	Vérification erreurs de calcia sur devis	Vérification poetes du devis	Vénficzcon des qua	Maés sur le devis	Vénfication di specifications	es prix unstaines sur devis par / techniques	Explications écaris offres l'huoger
MALYAUD	Pas derroir de talcis	L'entreprise zépond selon le cadri quanitalificura	Certains postes an querose restent col		Les prix Levys pressures ch		Les prix sont conformes per reppurt liu budget concernent les predietions de base.
Demande de précisions							
Demanda de prácisions							
		200	1) Conclus	non sur le critere "p	rix"		
	ire crossant des offres)	(CUI = x)	Offres irrégulières (OUI = x)	Offres inappropriées (OUI = x)	rejetées (OUI = x)		ropnées, non anormalement basses (OUI = x)
Soumissionnaire (per ord							

	2) Notation sur le critée	e "prix"	
SOLUTION DE BASE		SOLUTION DE BASE	
Soumissionnure	Note sur 43	Sourrissionneire	Note sur 4
MALVAUD	40,00		40,00

E) ANALYSE DES	OFFRES AU NIVEAU DU CRIT	TERE 'VALEUR TECHNIQUE	" (Ponderstron 60, note sur 69		Envoye en préfecture le 10/12 Reçu en préfecture le 10/12 Publie le 10/12/2024 ID : 031-213103639-202413	2/2024
nalyse cum salonnaire (par rare crossant des fires)	techniques des masériaise. Noté à	Cohérence des moyens humains et moyens matériels SC2; Noté / 18	Garantes, apportées, en sermes de que té de résissition des travaux SC3 : Note v (5	santé i sécurité du chentier, de ach	aston période gerantie parta- ièvement SCS : 16 (5	TOTAL NOTES/60
44.01.174.116	Caractéristiques techniques des metéristic, des produtit, ou des équipements proposés pour le chantier (marque, gamme)	Organigramme fonctionner de l'équipe	Contraintes d'exécution des travaux identifiées par l'extreprise et solutions proposees	Moyens mis es cauvre per l'entreprise pour geraner la sanné Orç et la sécurité du chanteir	ganvastion et méthodologie	
	L'entreprise fourret rensemble des fiches techniques du materiel prévix. Ces dernières sons conformes aux prescriptions du CCTP.	L'erareprise a l'effectif adéquet pour l'opération. Le matériel correspond pun travelut de l'operation.	Les contribrées du projet sort identifées et les actisions aons adeptées	consumer and modulaters and LBI	s zwodelnika di niervenion dent la GPA sont décrites	
	Sans références des fettricants et musièrieux sont identiques à ceux presonss	Nombre de personnes affectées au chantier.	D'apositions anvisagées pour traiter les contrantées	Dispositions arrêlees par l'entreprise en matière de gestimi Dé des déchets de chantier	iais d'intervention	
		2 personnes	Reneegre et edepté au chantier	Le in des dechets est décrit et in RD leux d'évacussion est reneaigné.	V d'un commus escord avec MOA	
		Phasage et durée de chaque phase	Indications our le programme d'arécution des travaux et les procédés d'exécution envisagés			
		Planning conforme as phasage das	Ranyagnie et adapte au chariber	L'antraprise explique respecter les consignes de livraseon, (pesicos de consider evec un delles moins bruyent positione. Adapté de chariter		
		Nombre de selanés affectés à l'exécusion de chaque tàche				
Jernande de précisions		2 personnes				
NOTES	95.00	15.00	15.00	10.00	5.00	80.00

	_			f) Conclusio	n sur le critère "valeur technique"		ID: 031-213103609-20241209-9020240-D
ordre crossent offres)	(per des	Offres mecceptables	s (OUI = x)	Offices irregulations (OUI = x)	Offres meppropriées (OUs = x)	Offres CIAB rejetées (OUI = x)	Offires acceptables, regulières, appropriées, non anormalement basses (OUI = x)
MALVAUD							
	(per			Z Notation	sur le critère "valeur technique"		
				Z Notation	sur la critère "valeur technique"		
ordre crossert	des	Note sur 60	Synthese:	synthetique sur le valeur technique (P	arta paerille (Paints négetifs)		
ordre crossent offres)	des		Synthese:	synthécque sur la valeur technique (P ement conforme aux prescriptions, L'E		o d'un contertida:	
ordre crossert	des	Note sur 60 60,00	Synthese: Offire technique Points positrés L'entreprise de	synthisique sur la valeur technique (P ement conforme aux prescriptions, L'E spope dus moyens humains et fectiniq	arta paerille (Paints négetifs)		nt actuarum Adapticos
rdre crossent Wres)	des		Synthese: Office technique Points positris L'entraprise de Points négetre	synthisique sur la valeur technique (P ement conforme aux prescriptions, L'E spope dus moyens humains et fectiniq	orts poetřís / Points négatís) tireprise a bien nompris les écácificités		nt ackultona dutaphiiris
rdre crossent Wres)	des		Synthese: Office technique Points positris L'entraprise de Points négetre	synthérique sur la vareur technique (A ement conforme eas prescriptions, L'E spose des moyens humilies et technique	orts poetřís / Points négatís) tireprise a bien nompris les écácificités		nt ackultona dutaphiiris
ordre crossent offres)	des		Synthese: Office technique Points positifs L'entreprise de Points négetifs Quelques répo	synthétique sur la vareur technique (A ement conforme aux prescriptions. L'E spose des moyens humains et fechnique praise genératives.	orts poetřís / Points négatís) tireprise a bien nompris les écácificités		nt ackultona dutaphiiris

Envoye en prefecture le 10/12/2024 Regulen préfecture le 10/12/2024
Publié le 10/12/2024 ID: 031-213103609-20241209-902024D-DE

GI	50.07	мпы	ESE	ÐΕ	1.44	LA.	YSE

*Offres non crissées car imégalières

HEAN?

"Une office arriguliere est une office qui ne respecte pas les exigences formulées dans les documents de la consultation, en particulier parce qu'elle est incomplète, ou qui méctimebile liégislation applicable,notamment en massér sociale et environnementale".

"Offres non classées cer ineppropriées."

HEART

Une offire supprioprise est une offer sans rapport avec le marché public parce qu'elle n'est mandisestement pas en mesure, sans modification substantielle, de répendre au beson et aux engences de l'echeseur formulés dans les documents de la consustation?

NEART

*Classement proposé:

	SOLUTION DEBASE					
ter	MALYAUD	pour un montant de:	€ 928.00 €			
		pour un moratent de:				

		A - ANALYSE DES OFFRE	S PAR LOT	Envoyé en préfecture le Repti en préfecture le Publié le 10:12/2024 (D : 031-213103609-2)	10/12/2024
LOT N°	4	PLATRE /	ANCIEN		
		A) CREDITS BUDGETAIRES ALL	LOUES AU LOT		
			Solution de B PSE PSE 101.	กระ ศระ	HT 3 00.
CANDIDATURES / OFFRES EL	IMINEES : Pureçuhors dé a		Irrecevables, re can	échéaní (avec motivation)	
CANDIDATURES / OFFRES EL			Irrecevables, ie can	échéaní (avec motivation)	
MONTANT DES OFFRES € HT	Pareguhors dé a 0 (enregistrées sur l'actu	s d'engagement) :			TE-AF
MONTANT DES OFFRES € HT.	Pareguhors dé a 0 (enregistrées sur l'actu	Total	Ecart % Budget		ESAFT moyerne offers
MONTANT DES OFFRES € HT unsakionnare unique unandatier (par it crosssant.ges	Pereguhors dé a 0 (enregistrées sur l'ech		Ecarl % Comet & Budger	b	moyerne
) MONTANT DES OFFRES € HT Unissisioninate unique Orolpement (OUI mandaire (par k)) DURDE	Pereguhors dé a 0 (enregistrées sur l'ecta Montant	Total	Ecart % Ecart % Budges	b	moyerne

D) ANALYSE DE	S OFFRES AU N	IIVEAU DU CRITERE 'PR	RIX" (Pondération e	Ni, noté ser 40)				Envayé en préfecture le 10/12/2024 Regu en préfecture le 10/12/2024 Publié le 10/12/2024 ID : 031-213/03659-20241209-3020240-DE
Analyse Soumissionnaires	Vérification erreurs de calcul sur devis	Vérification postes du devis	Vérification des que	ntoës sur le devis	Vérification de spécifications t	e prix unitaires sur devis per l' ectroques	Explic	ations écarts offres : budget
LOURDE	Peu d'enfeur de celous	L'entreprise répond selon le cad a mitabli fourre	6 Quantities du CDP9	Finen modifiées	Las proxumites chillrides.	to note conformer our preterzen	Lon ci	z eoff conformen actividget
Demande de précisions								
Demande de précisions								
					50-			
			1) Conclus	ion sur le critére " j				
		Offres			Offres OAB			
	desired the effect	inecceptables	Office (reigilières		rejetées (OUI		ropriée	5. non anormalement besses (OU) = x)
Sountestamente (per oro	dre crossant des diffes		Offices (religional office)	Offree inappropries (OUI ≃ x)	rejetées (OUI		roor ée X	5, nor anormatement basses (OUI =).)
	ire crossant des clines	inecceptables			rejetées (OUI		ras is X	5, non anormelement besses (OU1≈ y)
	de crossant des offres)	inecceptables	(O11 = x)		rejetées (OUI	Offres acceptables, raquières, acc	roor lie X	s, non-anormalement besses (OUI = y)

Note sur 40

Soumissionnaire

Soumissionnaire (par ordre crossant des offres)

E) ANALYSE DE	S OFFRES AU NIVEAU DU CRIT	TERE WAI FUR TECHNIQUE	" (Pandáration III. sede nor III)		Envoyé so prefecture le 10/ Reçu en prefecture le 10/12 Publié le 10/12/2024	72024
Analyse Soum/salionnaire (pa ordre crossant de offres)	Caractéristiques et performances techniques des matérituis Noté (Cohérence des moyens humains et moyens matériels SC2: Noté (15		Queitté de l'offre en matière de sante / securité du chantier, de ach	ID: 031-243/03609-20241/ istion période garante partei évernent SCS : é / 5	107AL NOTES / 60
LOURDE	Caractéristiques rechinques des materiaux, des produte, ou des équipements proposés pour « chanber (marque, gamme)	Organigramme fonctionnel de l'équité	Contrarries d'exécution des traivaux identifiées per l'entreprise et sciutions proposées	Moyens mis en ceuvre per l'entreprise pour garantir la saimé Org et la sécurité du chantier	janisation et ritéthodologia	
	L'entreprise fourvit l'ensemble des fiches techniques du mantirei prévu. Ces dernéres sont conformes aux prescriptions du CCTP.	L'entreprise le l'effect fichiquet pour l'opération. Le reastriet correspond aux treveux de l'opération.	Les convenies du projet son clanifiés et les schaons aon admités.	carmatorius set recidioramano	modishtis dhintervention dant la GPA pont décrites.	
	Les références des fetricants et matineux sont identiques à ceur presonts	Nombre de personnes affectées au chentier	Dispositions envisagées pour traitér res contraintes	Dispositions arrètées par l'enreprise en matière de gestion Déli des déchets de chantier	ais d'imervention	
		2 personnes	Renewyné et adapté eu chenter	Le în des déches ast décrit et le RO' lieu d'éviliciation est renseigné.	Vidus commen accord avec MGA	
		Phasage et durée de cheque phase	indications sur le programme d'execution des travaux et les procédés d'exécution envisagés			
		Planning conforme as ansaige destrawaux	Ranseigné et adopte au charitrer.	L'entreprise terpique respecter /m consignas de l'ivizirani, gestion di chariter avec un cutifa moins bruyant possible. Adapte la chariter		
		Nambre de saisnés affectés li L'exécution de chaque técne				
		2 personnes				
Gemande de précisions						
NOTES	15.00	11.00	15.00	10.00	5,00	60.60

Sources conserve (par order or ossers des constituents) Offres inacceptables (OUI = x) Offres	1						Envoye en prefecture le 10/12/2024 Repu en prefecture le 10/12/2024 Publié le 10/12/2024 10 : 03/1-2/33/03/89-2024/1/09-9020242-105-106
Office inacceptables (CUI = x)				1) Conclusion	n sur le critère "valeur technique"		10.100.210.40000 200.1200 200.40
2) Notation sur le critère "veleur techniquie" Commercare symmétique sur la valeur technique (Portes négatits / Pontes négatits) Synthée : Offre techniquement conforme aux prescriptions. L'Entreprise a bien compris les spécificres d'un Diemeer Ponte posité : L'entre posité : L'entre posité : Courtiques réponses genéralisses Synthée : Ponte posité : Ponte pontéré : Ponte : Ponte : Ponte pontéré : Ponte :	ordre crossans des affres)		(CU) = X1	Offres arregulières (OU! = x)	Offres inappropriées (OUI = x)	Offres OAB relations (OUI = x)	Offres acceptables, regulières, appropriées, non anormalement basses (OUI = x)
Commercare symmétique sur la valeur technique (Porta positifs / Ponta hégistits) OURDIE 60,00 Commercare symmétique sur la valeur technique (Porta positifs / Ponta hégistits) OURDIE 60,00 Commercare symmétique sur la valeur technique (Porta positifs / Ponta hégistits) OURDIE 60,00 Commercare symmétique sur la valeur technique a ben compris les spécificités d'un Dierreter Porta positifs : L'entrephas dispose des moyens numerais et activindues pout ressiser de type de charactricules les corretaires sont literatiques et solutions ladeptees Pertra hégistits Ourdieus réponses genéralisens Symmétique : Portre positifs : Portre positifs : Portre positifs : Portre positifs : SOLUTION DE BASE Note pondérée Criere VALEUR	OURDE					_	* * * * * * * * * * * * * * * * * * *
Note or 63 Commercine symmetry or invariance of parts position / Points position				2 Kotation	sur la critère "velleux technique"		
OURDE Office techniquement conforme aux prescriptions. L'Estreprise a bien compine les spécificités d'un Uterrier Pours posités: L'entreprise d'appare de moyers surrains et laChridjus pour resisser de type de crienter; toutes les commèntes sont identifies et solutions l'adaptées Pours posités: Qualques réponates générations Synthèse: Pours posités: Pours posités: Pours posités: Pours posités: Pours posités: Pours posités: Pours posités et non anormalement basses) SOULIND DE BASE SOULIND DE BASE Note pondérée Criene VALEUR		1	Commentaire sy	renetique sur la valeur technique : Po	onts pourtfs / Points regains		
CLASSEMENT DES OFFRES (offres régulières, acceptables, appropriées et non anormalement basses) SOLUTION DE BASE SOLUTION DE BASE Note pondérée Creare VALEUR	OURDS:	60,00	Office techniquem Points positifs :				et scituli one Tadaptibles
Synthèse : Points positrés : Points positrés : Points négerés. Points négerés. CLASSEMENT DES OFFRES (offres régulières, acceptables, appropriées et non anormalement basses) SOLUTION DE BASE LIMITERIORIE (par orgassat des Note ponderse Critére VALEUR)							
Points posités: Points négatifs. CLASSEMENT DES OFFRES (offres régulières, acceptables, appropriées et non anormalement basses) SOLUTION DE BASE SOLUTION DE BASE Note pondérée Crisée VALEUR				as gardrans			
SOLUTION DE BASE DUETI-SECONDETE (par Offe of 038887E des Note pondérie Critère VALEUR)			Points positifs:				
County-setement (par rate crossant des Blote pondérée Cratice VALEUR	CLASSEMENT	DES OFFRES	offres réguliè			basses	
ndre crossant des Note pondérée Critère VALEUR					SOLUTION DE BASE		
Affres) Note pandérée Critére Prix TECHNIQUE Note Globale Classement sur l'ensemble des critères			в Рох	Note pondérée Critére VALE TECHNIQUE	SUR Note Globale	Classement sur l'ens	emble des critères

100,00

Envoyé en préfecture le 10/12/2024 Reçu en pretecture le 10/12/2024 Publie le 10/12/2024 ID : 031-213103609-20241209-9020245-DE

G) SYNTHESE DE L'ANALYSE

LOURDE

60,08

"Une offre arregulière est une offre qui ne respecte pas les exigences formitées dans les documents de la consultation, en particulier parce qu'elle est moomplées, ou qui méconnaît la 'égislation applicable,notamment en mazière sociale et environnementais'.

"Offres non classèes car imperapriées

NEANT

Une offre inappropries est une offre sans report avec le marché public perce qu'elle n'est manifestement pas en mesure, sans modification substantielle, de répondre au besoin et aux exigences de l'acheteur formulés dans les documents de la consultation!

40,00

NEART

*Classament proposé;

		SOLUTION DE BASE	
ter	LOURDE	pour un montant de:	22 710:00 €
		pour un montant de:	

Envoyé en práfecture le 10/12/2024 Reçu en práfecture le 10/12/2024 Publie le 10/12/2024 ID: 031-213/03689-2024/209-902024D-DE

B - TABLEAU RECAPITULATIF DES OFFRES

B - TABLEAU RECAPTULATIF DES OFFRES

		ES	IMAYION en E	HT		0	FFRE en CHT		ECA	RT en %
٧٠	LOI	Solution de base	PSE 1	Total	ENTREPRISES	Solution de base	PSE	Total	Base	Base + PSE
4	GROS ŒUVRE	256 000.00 €	600€	298 000,03 €.	GALLARY	200 003,30 €	0,00 €	200 003,39 €	4,53%	
2	COUVERTURE ZINGUERIE	133 480,00 €	0.00 €	133 480,00 €	SOCABAT	127 185.09 €	0,00 €	127 165,09 €	-4,73%	
3	ELECTRICITE	7.080,00€	0,00 €	7 080,00 €	MALVAUD	€ 926,00 €	0,00 €	6 925,00-6	-2,15%	
4	PLATRE ANCIEN	34 800,00 €	0,00€	34 800,00 €	LOURDE	22 750,00 €	0,00 €	22 750,00€	-34.63%	
7	MONTANT TOTAL	433 360,00 €		433 360,00 €	1	426 526.48 €		426 526.48 €	-1,58%	1

Envoye en préfecture le 10/12/0024 Rept. en préfecture le 10/12/0024 Putiné le 10/12/2024 PROPUSION MATERIE D'CELIANE. 00 : 031-213103609-20241209-502024D-DE

C6FRE DE CFFRE AVEC

BASE PSE LO1 Attrizue attente validation du ENTREPRISES Négociators 209 (85.30-6 GROS GUVRE GALLANT MOA 127 165.09-6 2 COUVERTURE ZINGUERIE SOCABAT uphdation du MOA attente validation du MOA attente validation du MOA 3 ELECTRICITE 6 905.00 K 22 790/00 6 LOURDE 4 PLATRE ANCIEN MONTANT TOTAL 436 536.48 €

> Pour is matrise d'Osuvo Fait le

Signature



MONTAUBAN DE LUCHON

RENOVATION DE LA VOUTE DE LA SACRISTIE (FISSURES COMPRISE), REMANIEMENT DE LA COUVERTURE ET ZINGUERIE ET REPRISE DES DÉSORDRES DE LA TOUR.

Compte rendu réunion : 26/11/2024 à 10h00

Réunion au sein des bureau de GALLART le 15/11/2024, en présence du charpentier et du tailleur de pierre

Compte rendu de la réunion du 15/11/2024 :

Lot 2 Couverture Zinguene

- Le poste « cheminement en comble » n'est pas nècessaire et prèsentera: une économie de ≥ 5 ≥ 1,000 € H.
- Faire le point sur l'état des gouttières en façade Sud. Élies ne seraient pas à remplacer de suite. L'entreprise se rendra sur site mardi 1971 ou mercredi 2071.

Lin point devra être fait avec le Lot 1 concernant l'échafaudage

Lat 1 Gros Œuvre

- plusieurs postes peuvent être envisagés dans une deuxième phase de travaux
 - es postes des encluts et fissures
 - Nettoyage des pierres
 - Réfection Enteaux, confliches et encadrements
 - le foint des pierres
- La pierre de Vianne peut être utilisée dans la totalité des travaux concernant la réfection, restaulation du remolacement de pierre. Ce du va présenter une économie sur le prix de la fourniture.
- Une demande de l'entreprise concernant l'installation chantier l'est-il possible que la maine prête une salle pour la restauration ? L'entreprise prendra en charge son nettoyage régulier
- L'entreprise doit présenter un devis se rapprochant de l'estimatif pour envisager les travaix

L'entreprise ainsi que la maîtrise d'œuvre, précise, que les travaux qui ne seront pas réalisés dans cette première phase devra être envisagé au plus tôt par la maîtrise d'œuvrage.

La première phase de travaux concerne des travaux d'urgence, pour assurer le hors d'eau de l'Église.

La deuxième phase de travaux concerne des travaux structurels qui ne peuvent pas attendre quelques années supplémentaires. Nous conseillons d'envisager ces travaux en suivant ceux de la phase 1.

Compte rendu de la réunion du 26/11/2024:

la matrise d'œuvre présente le devis recoffé du Lot

- Les travaux du Clocher sont intégralement prévus ansi que ceux concernant la Sacristie.
 Les travaux non prévus dans cette première phase de travaux concernent les enduits et fissures en façades et les travaux de réfections et remplacement des pierres en façades (corniches, inteaux, ancadrements), nettoyage de la pierre.
- L'entreprise demande s'il est possible que la maine prête une salle pour la restauration ? L'entreprise prendra en charge son nettoyage régulier. La maine propose d'utiliser l'Église romane qui se situe sous l'Église actuelle. Demandant à l'électricien de faire installen des prises provisoires. pour le chantier

Une demande sera faite à l'électricien

Le charpentier reprend son davis actuellement.

La maîtrise d'œuvre précise, que les travaux qui ne seront pas réalisés dans cette première phase devra être envisagé au plus tôt par la maîtrise d'ouvrage.

La première phase de travaux concerne des travaux d'urgence, pour assurer le hors d'eau de l'Église.

La deuxième phase de travaux concerne des travaux structurels qui ne peuvent pas attendre quelques années supplémentaires. Nous conseillons d'envisager ces travaux en suvant ceux de la phase 1.

La maîtrise d'œuvre propose une réunion avant la signature des marchés avec les Lot 1 et 2, pour faire le point sur les travaux prévus dans cette première de travaux Cette réunion permettra de faire une dernière fois le point entre la coordination du Lot 1 et 2, pour éviter des oublis avant le démarrage des travaux

Le maître d'ouvrage propose trois dates - Mardi 10/12 à 10h à la maine

- Vendred 13/12 à 10h à la maine
- Mardi 17/12 à 10h à la mairie

Le maître d'ouvrage demande un échantillon de la pierre de Vanne pour validation avant le démanage des travaux

Don pour la réserve opérationnelle de matériel du Groupe de Secours Catastrophe Français (GSCF)

Monsieur le Maire rappelle les informations données lors du dernier conseil municipal concernant la réserve opérationnelle de matériel du GSCF.

Cette aide matérielle (lits, couvertures, ...) peut être apportée lors de catastrophes naturelles et les bénéficiaires sont prioritaires si un don a été versée auparavant.

Monsieur le Maire propose donc de faire un don de 50 € afin d'être prioritaires sur l'obtention d'une aide matérielle en cas de catastrophe naturelle.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide :

- > De faire un don de 50 € au Groupe de Secours Catastrophe Français
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer toutes pièces afférentes au dossier.

RESULTAT DU VOTE:

Pour : 9 (Isabelle AUFRÈRE, Jean-Pierre BALDET, Patrick BOILEAU, Pierre CASSE, Claude CAU, Lydia FABRE, Lydie

JALBAUD, Yvelise LEDOS)

Contre : **0**Abstention : **0**

Décision modificative n°4

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il convient de procéder à une décision modificative afin de s'assurer de pouvoir honorer les engagements financiers pris.

Monsieur le Maire détaille les virements de crédits comme suit

Désignation	Budgété avant DM	Diminution	Augmentation	Budget après DM
	<u>Fonctio</u>	nnement Dépens	es	
635 : Autres impôts, taxes et versements assimilés	13 000.00 €	-1 400.000 €		11 600.00 €
6411 : Personnel titulaire	110 000.00 €		+1 400.00 €	111 400.00 €
65568 : Autres contributions	17 000.00 €	-400.00€		16 600.00€
65748 : Autres personnes de droit privé	1 500.00 €		+ 400.00 €	1 900.00 €
Total général dépenses	886 627.80 €	-1 800.00 €	+1 800.00 €	886 627.80 €

fonctionnement				
	Invest	issement Dépense	<u>s</u>	
2188 : Autres immobilisations corporelles	258 697.80€	-44 000.00€		214 697.80 €
203: Frais d' études	37 000.00 €		+44 000.00 €	81 000.00 €
Total général dépenses investissement	1 008 848.80 €	-44 000.00 €	+44 000.00 €	1 008 848.80 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve la décision modificative présentée par Monsieur le Maire.

RESULTAT DU VOTE:

Pour : 9 (Isabelle AUFRÈRE, Jean-Pierre BALDET, Patrick BOILEAU, Pierre CASSE, Claude CAU, Lydia FABRE, Laurent

GAYS, Lydie JALBAUD, Yvelise LEDOS)

Contre: 0
Abstention: 0

Décision modificative n°5

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il convient de procéder à une décision modificative afin de s'assurer de pouvoir honorer les engagements financiers pris.

Monsieur le Maire détaille les révisions de crédits comme suit :

Désignation	Budgété avant DM	Diminution	Augmentation	Budget après DM
	Fonction	nnement Dépens	es	1
61521 : Entretien de terrains	5 000.00€		+11 600.00 €	16 600.00 €
61524 : Entretien de bois et forêts	2 500.00 €		+32 000.00 €	34 500.00 €
	Fonctio	nnement Recette	es	
<u>7022</u> : Coupes de bois	0.00€		+ 43 600.00€	43 600.00 €
Total général fonctionnement	886 627.80 €		+43 600.00 €	930 227.80 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve la décision modificative présentée par Monsieur le Maire.

RESULTAT DU VOTE:

Pour : 9 (Isabelle AUFRÈRE, Jean-Pierre BALDET, Patrick BOILEAU, Pierre CASSE, Claude CAU, Lydia FABRE, Laurent

GAYS, Lydie JALBAUD, Yvelise LEDOS)

Contre: 0
Abstention: 0

Demande de subvention pour le changement du portail de l'école maternelle

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de changer le portail de l'école maternelle. En effet, ce dernier est vieillissant et ne ferme plus correctement malgré la gâche électrique. De plus, il n'est pas aux normes concernant sa hauteur.

Monsieur le Maire propose de demander l'aide du Conseil Départemental de la Haute-Garonne et de la CCPHG.

L'estimation de ces travaux s'élève à 6 121.00 € HT, soit 7 345.20 € TTC.

Monsieur le Maire propose le plan de financement suivant :

DÉPENS	ES € HT	RECETTES € HT		
Changement portail	6 121.00 €	Subvention Conseil Départemental 50 %	3 060.50 €	
		Subvention CCPHG 30 %	1 836.30 €	
		Part communale	1 224.20 €	
TOTAL HT	6 121.00 €	TOTAL HT	6 121.00 €	
TVA	1 224.20€	TVA	1 224.20 €	
TOTAL TTC	7 345.20 €	TOTAL TTC	7 345.20 €	

La part communale et la TVA (soit 2 448.40 €) seront financées sur les fonds propres de la commune.

En conséquence, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- > Autorise le changement de portail de l'école maternelle.
- Sollicite l'aide du Conseil Départemental de la Haute-Garonne et de la CCPHG.
- Approuve le plan de financement présenté.

- > Donne tout pouvoir à Monsieur le Maire afin de prendre les mesures administratives, financières et comptables nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.
 - > Précise que les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal 2025 en section investissement.

RESULTAT DU VOTE:

Pour : 9 (Isabelle AUFRÈRE, Jean-Pierre BALDET, Patrick BOILEAU, Pierre CASSE, Claude CAU, Lydia FABRE, Laurent GAYS, Lydie JALBAUD, Yvelise LEDOS)

Contre: 0
Abstention: 0

Monsieur Laurent GAYS alerte sur la mauvaise réputation du SAV de l'entreprise qui a établi le devis. Madame Lydia FABRE a quant à elle plutôt des bons retours.

Demande de subvention pour le changement du portail de l'école maternelle

Monsieur le Maire donne lecture du rapport suivant :

Les conseils municipaux des communes ci-après ont décidé de demander leur retrait du SICASMIR :

ANTIGNAC - délibération n°2023-26 du 17 novembre 2023

ESCANECABRE - délibération n°2023-8/3 du 11 décembre 2023

LABASTIDE-PAUMES - délibération n°37/2023 du 13 novembre 2023

MONTBERNARD - délibération n°2023-28 du 13 décembre 2023

MONTESQUIEU-GUITTAUT - délibération n°35/2023 du 3 novembre 2023

PUYMAURIN - délibération n°2022/23 du 28 octobre 2022

ROQUEFORT SUR GARONNE - délibération du 23 septembre 2024

Pour être accepté, <u>le retrait</u> d'un membre est subordonné en application de l'article L5211-19 du code général des collectivités territoriales (CGCT), applicable aux syndicats fermés conformément à l'article L5711-1 du CGCT, à l'accord des conseils municipaux exprimé dans les conditions de majorité requises pour la création de l'établissement. Le conseil municipal de chaque commune membre dispose d'un délai de trois mois à compter de la notification de la délibération de l'organe délibérant au maire pour se prononcer sur le retrait envisagé. A défaut de délibération dans ce délai, sa décision est réputée <u>défavorable</u>.

Ainsi, lors de sa séance du 29 octobre 2024, le Comité Syndical du SICASMIR a approuvé les retraits des communes comme exposé ci-dessus.

Les nouveaux statuts entreront en vigueur par arrêté préfectoral sous réserve de l'accord de la majorité qualifiée requise des assemblées délibérantes.

Après en avoir délibéré, il est proposé au Conseil Municipal :

- ▶ D'APPROUVER le retrait des communes de ANTIGNAC, ESACANECRABE, LABASTIDE-PAUMES, MONTBERNARD, MONTESQUIEU-GUITTAUT, PUYMAURIN et ROQUEFORT SUR GARONNE
- ➤ DE FIXER la date de retrait au 1^{er} juillet 2025
- > D'AUTORISER Monsieur le Maire à prendre toutes les dispositions relatives à l'exécution de la présente délibération

- DE NOTIFIER la présente délibération à Monsieur le Sous-Préfet du département de la Haute-Garonne, arrondissement de Saint-Gaudens et à Madame la Présidente du SICASMIR.
- ➤ RESULTAT DU VOTE :
- ➤ Pour: 9 (Isabelle AUFRÈRE, Jean-Pierre BALDET, Patrick BOILEAU, Pierre CASSE, Claude CAU, Lydia FABRE, Laurent GAYS, Lydie JALBAUD, Yvelise LEDOS)
- Contre: 0Abstention: 0

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ACT



Envoyé en prefecture le 10/12/2024
Repu en prefecture le 10/12/2024
Publie le 10/12/2024
ID :031-213103609-20241209-8520240-DE

Saint-Gaudens Le 31 octobre 2024

Mesdames et Mossieurs les Maires des communes membres du SICASMIR

N/Réf: LV/ DB-24-10

Objet: Lettre de notification aux membres du SICASMIR relative aux retraits de communes membres.

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

Je vous adresse la délibération du comité syndical du SICASMIR du 29 octobre 2024 approuvant les retraits de communes membres.

A compter de cette notification, il appartient à l'ensemble des membres du SICASMIR de délibérer dans un délai de trois mois sur ces retraits, en application du code général des collectivités territoriales.

A ce titre, je vous adresse un projet de délibération portant sur ces retraits, ainsi que les fiches d'impact afférentes, à soumettre à votre conseil municipal.

Je vous prie de croire, Madame le Maire, Monsieur le Maire, à l'expression de mes sincères salutations.

Service de Soins Infirmiers à Domicile Service of Aline et Laurentoping removed à Domini de Jour Alzheime

Maison des Aidants du Comminges

SICASMIR

M RUE ROBERT SCHUMANN BP 73 31602 SAINT-GAUDENS 03 61 94 54 14 | SECRETARIAT @SICASMIR.FR WWW.SICASMIR.FR

La Présidente

Laure VIGNEAUX.

Envayé en préfecture le 10/12/2024

Reçu en préfecture le 10/12/2024

Publié le 10/12/2024

ID : 031-213103609-20241209-952024D-DE

ID : 021-200080042-20241629-2024155-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n°2024-10-02

Objet:

SICASMIR - RETRAITS DE COMMUNES MEMBRES

Date de la convocation	23.10.2024		
Délégues en exercice	448	intérêt commun -to:	is services
Présents	78	Nombre de votants	81
Procurations	3	Suffrages exprimés	81
Date de mise en ligne	31.10.2024		

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux octobre, à 18 heures, les délégués du SICASMIR se sont réunis en comité syndical, à Villeneuve de Rivière, sous la présidence de Madame Laure VIGNEAUX et n'a pu délibèrer légalement, le quorum n'étant pas atteint.

Conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, le comité syndical a été de nouveau convoqué <u>le vinst-neuf octobre deux mille vinst-quatre</u>, à 18 heures, sous la présidence de Laure VIGNEAUX, et a pu délibérer légalement sans condition de quorum.

Secrétaire de séance : Denis SARRAQUIGNE

Envoyè en préfecture le 10/12/2024

Reçu en préfecture le 10/12/2024

Publié le 10/12/2024

ID : 031-213103609-20241209-962024D-DE

ID : 031-200080842-20241029-2024156-DE

Présents/Suppléances/Procurations

COMME	ном	PICHON	INTERN	NA BETAIN	PROCLANTICES A	NOW - PREMOM	MI, COMMENS	ALDRINGS	DANE	CHEE
N,AM	LAPLYACE	Lidentile	1	3	1	BRANA Guilliourne	200	9.3		+
ARTHURAN DE PROPINSIONES	CAPTO	Briggine	E.	+	+		41	181	1	
MINGRI	DI PETRO	Anne	i	+	+	-	-			н
ANGUEROS	масмор	Patrician	3		+		4		-	+
NIPEY	SAGET	Muriel		*	+	-		2		+
ASPRET SANKAT	GA	Durbstone	36	-	+	4				
NAME OF THE PARTY	VANDENG-IETST	Clearette	H	+	-	+				+
NAMES AND THE PROPERTY OF THE	MAGES	Menique	E	+	-	-			-	H
9(/55)(34)	DELPHAN	Anne-Marie		-					4	
BARBAZAN	BALLARM	Jacquee	*	+	-	-			1	1
DOWN ORMS SAME GERSK	BGN	Tives		-	-			1		1
IOLESAN	DOMENTROLI	tone	l"	-	i	SAPUVADE DIANG				
IOUSSAII	Lapsheade	Ondier .			Ŀ	De-Audit tumb			13	
			L"				13.6		10	
CAREAGON	ROUGUETTE ALCANAZ	Dominique	16				*		10	
CASTELGACLIANO	BUCIOS	Robert	×				*			
CASEMILVE-MORTAU?	DUCLOS .	Lower	N					*		
HUDGH	SCHEAVOR	Varantek	K				100	*		13
DEP OF PRIVICES	DOUBTO	blortelle	E						18	
CONTRACTOR	PLNOS	Magay	(it				*		IE	
LANAC	9433	Vertinique	E					*	× .	
Traine (m.)	LACALITE	Nethally								1
CHANG FLEE	SAEZ	Erronamadic	x				*			
STANCAROM	PUICK DURANO	Beete		Ŧř.		MICOLOSO SPylane		٠	1	1
TANK AND SECOND	ROOFILAR	Manhgan	×				*	*		18
SMO	PERMIT	Lyelle	K							
QUIDAN POLIGRAN	PERSONAL PO	Apple	1		-					
iuos	DUPLEICH	Japa-Bertrand	N.							
YSLE EN SOCION	SERGOLINAN	Jeanning	K	1						
ABANTHE-MAAD	LAFOPGUE	קיטיפע	ä			\$				
manited around	edutain	Spanne	4	1						
MENTAL RESIDENT	PARMILLIAM	htp://p-Paydo	11	-						
NOURET LAFFITEAU	Neu	Martine	×	-						*
MODETHE	NOSUES	Sphile	E	-	-					
wien	MIGNONAT	Milania	E		-					
CUSSAN	FOURQUET	Marie-Claudy								1
DUSTAR	SIX	Cheluntos	9		_					
EDITOR STATE OF THE PARTY OF TH	GRAMON?	\$rotal	7							
ooft.	DUMBUCK	- 9100	1				283			1

Envoyé en prefetture le 10/12/2024 Requien préfecture le 10/12/2024 Publié le 10/12/2024

ID . 031-213103609-20241209-952024D-DE

1430063	LAGIQUE	Raging	3		10 931 21				
10 shift	200		ſ			1			
LOUDET	81,170m	Caroline		A	PRALISTI Europe				
(Quiet	PRACET	Correllie	3			*	1		
LOUNCE	EARICY	Otheliar	ж	1					
MAC VEDE	Delega .	Várginique	н	1					
MAL WEST	PACHERE	Chetophne	K		*			+	1
PRINTED DE COMMUNICES	DANFLOUS	Marie-France	2				- 1		
COMMUNICO DE L'INDUMENTES	WENEAUN	Loure	2	-					
MORTESPAN	BAUMES	Catharine	-					1	-
MORTMAJIEN	BOYER	Millione	k	-	-		-		+
MONTHALLIPAN	LINGL	Cylatophe	+ +		1	i ii			
MONTHULLEU ST-INIBIANO	1016	Carella							
PEGERBAN			7						
	DHARE	Eliestogy):							
TOPRISIAS .	CASAAGME	Perefek	N.			*			T
N (PLACE)	FALAMO	Thlorry	B.			*	1		
tin' i mar	SCB155A1	Acore-bila -	b.		•			-	-
ONDLAT FABILISER MIS	ABIR/S	Sévarine	9.		٥				
AZOULL	BANKKE	Man of	1	-				+	+
ATTURL	BARREN I	Shellow,	1. 1	-		1		+	+
are are ut	MADLET	Rew		1	GRENET MARKE			+	+
AMET FEMALUS DE L'ONFARMONS	CAPSALATH	C'embri		-				-	1
AMT GALLEEN V	ANTI-PETS	Atrolesia	1.			353			_
SATROMAN	Nether Chess	Iteastie							*
ANT LARY BOUGLAN	FARMS					9.			
		Regre	H						
NO WARE	WALAS	Bairyl	× 1						1.6.
ANT PE LI ARDET	restreta!	Shiphone			H	*	3	1	
NAT PE STANCET	GARANTOSC	Vestiga	25					10	
NAT PLANCARD	ERSTERIF CVA	Assets .	2				1		
ALIH OSM	de Sarazuar	thicker.		Œ,	Building tobert			-	
N-10-2M	RAFFORGUE	Hadyey	2	-					-
LSALADA	E (1 (400 / 1)	Maris single	# 1	-				-	+
MACRIFIC LAN	NA ES C	Joon		-	_			Н	-
VISTMITAA	FACE	Acrete	× 1					-	
LAFTONE DE COMMINGES	VENCHER.	Marie	k						
UN ET POMANEDE	DESPLANDURS	Interio-Claire							
um ET Principusie	FOLORESTI	Chilene					*		*
* ANTHES	SHAY							*	
		Marter	7			*		*	*
VARTHES	FAUNE	Syrvette	k -			ж.	*	0	0
TEURC	LARRIEU	andone, sa	×			*			
INAM	NAIGEON	EMemberon	À						
COMPERCES (LES)	SASILATEURINE	Doces	*	1					
LANGENLES (LESE	SAZ AWA	Hadine	×	-					
Pervet in marks	BCHLIN	Célina	2				1		

Envoyé en préfecture le 10/12/2024

Regulen préfecture le 10/12/2024

Public le 10/12/2024



ID 031-213103609-20241209-952024D-DE

ID : 031-200090042 20241079-2024156-DH

Délibération n°2024-10-02

SICASMIR RETRAITS DE COMMUNES MEMBRES

La Présidente présente le rapport suivant :

Lors du dernier Comité Syndical du 25 Juin 2024, une délibération avait été prise afin d'approuver les demandes de retrait du SICASMIR de plusieurs communes

Cependant, en l'absence de majorité requise dans le délai de 3 mois règlementaires, la procédure n'a pu aboutir.

Retraits de communes membres

Les conseils municipaux des communes ci-après ont décidé de demander leur retrait du SICASMIR :
ANTIGNAC - délibération n°2023-26 du 17 novembre 2023
ESCANECRABE - délibération n°2023-8/3 du 11 décembre 2023
LABASTIDE-PAUMES - délibération n°37/2023 du 13 novembre 2023
MONTBERNARD - délibération n°2023-28 du 13 décembre 2023
MONTESQUIEU-GUITTAUT - délibération n°35/2023 du 3 novembre 2023
PUYMAURIN - délibération n°2022/23 du 28 octobre 2022
ROQUEFORT SUR GARONNE - délibération du 23 septembre 2024

Pour être accepté, <u>le retrait</u> d'un membre est subordonné en application de l'article L5211-19 du code général des collectivités territoriales (CGCT), applicable aux syndicats fermés conformément à l'article L5711-1 du CGCT, à l'accord des conseils municipaux exprimé dans les conditions de majorité requises pour la création de l'établissement. Le conseil municipal de chaque commune membre dispose d'un délai de trois mois à compter de la notification de la délibération de l'organe délibérant au maire pour se prononcer sur le retrait envisagé. A défaut de délibération dans ce délai, sa décision est réputée <u>défavorable</u>.

Après en avoir délibéré, le comité syndical décide

- D'APPROUVER le retrait des communes de ANTIGNAC, ESCANECRABE, LABASTIDE-PAUMES, MONTBERNARD, MONTESQUIEU-GUITTAUT, PUYMAURIN ET ROQUEFORT SUR GARONNE
- DE FIXER la date de retrait au 1^{ch} Juillet 2025

et demande à Madame la Présidente de notifier cette décision aux membres pour avis de leurs assemblées délibérantes.

Envoyé en préfecture le 10/12/2024 Reçu en préfecture le 10/12/2024 Publié le 10/12/2024 ID .031-213103609-20241209-952024D-DE 45 .031-200080142-20241099-2024156-DE

POUR: 81 CONTRE: / ABSTENTIONS:/

ADOPTE

Fait et délibéré le 29 octobre 2024 Pour extrait certifié conforme

> La Présidente, Laure VIGNEAUX

Envoyé en préfecture le 10/12/2024 Reçu en préfecture le 10/12/2024 Publié le 10/12/2024 ID :031-213103609-20241209-952024D-DIE



Fiche d'impact dans le cadre du retrait de la commune d'Antignac du SICASMIR (compétence Alzheimer)

Rappel du contexte

La commune d'Antignac a sollicité son retrait du SICASMIR par délibération en date 07 décembre 2023

Domaine d'intervention du service

Le retrait concerne la compétence Alzheimer : services CAJA, ESA et MDA.

Le transfert est prêvu au 1er juillet 2025.

= Transfert de personnel

NEANT

⇒ Effets sur l'organisation

NEANT

⇒ Incidence financières

La seufe incidence financière concerne la participation financière obligatoire annuelle de la commune au SICASMIR.

Pour 2024, cette participation financière s'élève à 45 00 €

⇒ Emprunts / ligne de trésorerie

NEANT

⇒ Etat de l'actif et dotations aux amortissements.

Envoyé en préfecture le 10/12/2024 Reçu en préfecture le 10/12/2024 Publie le 16/12/2024 ID : 031-213103609-26241269-952024D-DE



Fiche d'impact dans le cadre du retrait de la commune d'Escanecrabe du SICASMIR (compétence Alzheimer)

⇒ Rappel du contexte

La commune d'Escanecrabe a sollicité son retrait du SICASMIR par délibération en date 11 décembre 2023.

Domaine d'intervention du service

Le retrait concerne la compétence Alzheimer : services CAJA, ESA et MDA.

Le transfert est prévu su 1er juillet 2025.

□ Transfert de personnel

NEANT

⇒ Effets sur l'organisation

NEANT

⇒ Incidence financières

La seule incidence financière concerne la participation financière obligatoire annuelle de la commune au SICASMIR.

Pour 2024, cette participation financière s'élève à 111.50 €

⇒ Emprunts / ligne de trésorerie

NEANT

Etat de l'actif et dotations aux amortissements

Envoyé en préfecture le 10/12/2024 Reçu en préfecture le 10/12/2024 Publié le 10/12/2024 ID : 031-213103509-20241209-95/2024D-DE



Fiche d'impact dans le cadre du retrait de la commune de Labastide Paumes du SICASMIR (compétence Alzheimer)

= Rappel du contexte

La commune de Labastide Paumes a sollicité son retrait du SICASMIR par délibération en date 13 novembre 2023.

Domaine d'intervention du service

Le retrait concerne la compétence Alzheimer : services CAJA, ESA et MDA.

Le transfert est prévu au 1er juillet 2025.

⇒ Transfert de personnel

NEANT

⇒ Effets sur l'organisation

NEANT

⇒ Incidence financières

La seule incidence financière concerne la participation financière obligatoire annuelle de la commune au SICASMIR.

Pour 2024, cette participation financière s'élève à 75.00 €

⇒ Emprunts / ligne de trésorerie

NEANT

⇒ Etat de l'actif et dotations aux amortissements

LV/08/10.2024

Envoyé en préfecture le 10/12/2024 Regu en préfecture le 10/12/2024 Publié le 10/12/2024 ID : 034-213103609-20241209-952024D-DE



Fiche d'impact dans le cadre du retrait de la commune de Montbernard du SICASMIR (compétence Alzheimer)

= Rappel du contexte

La commune de Montbernard a sollicité son retrait du SICASMIR par délibération en date du 13 décembre 2023.

Domaine d'intervention du service

Le retrait concerne la compétence Alzheimer : services CAJA, ESA et MDA.

Le transfert est prévu au 1er juillet 2025.

⇒ Transfert de personnel

NEANT

Effets sur l'organisation

NEANT

Incidence financières

La seule incidence financière concerne la participation financière obligatoire annuelle de la commune au SICASMIR.

Pour 2024, cette participation financière s'élève à 109.00 €

⇒ Emprunts / ligne de trésorerie

NEANT

= Etat de l'actif et dotations aux amortissements

Envoyé en prefecture le 10/12/2024 Reçu en préfecture le 10/12/2024 Publié le 10/12/2024 ID . 031-213103609-20241209-952024D-DE



Fiche d'impact dans le cadre du retrait de la commune de Montesquieu Guittaut du SICASMIR (compétence Alzheimer)

⇒ Rappel du contexte

La commune de Montesquieu Guittaut a sollicité son retrait du SICASMIR par délibération en date du 3 novembre 2023.

Domaine d'intervention du service

Le retrait concerne la compétence Alzheimer : services CAJA, ESA et MDA.

Le transfert est prévu au 1er juillet 2025.

⇒ Transfert de personnel

NEANT

⇒ Effets sur l'organisation

NEANT

Incidence financières

La seule incidence financière concerne la participation financière obligatoire annuelle de la commune au SICASM/R.

Pour 2024, cette participation financière s'élève à 89.00 €

⇒ Emprunts / ligne de trésorerie

NEANT

Etat de l'actif et dotations aux amortissements

LV/D8/10.2024

Envoyé en préfecture le 10/12/2024

Reçu en préfecture le 10/12/2024

Publié le 10/12/2024

ID 031-213103609-20241209-952024D-DE



Fiche d'impact dans le cadre du retrait de la commune de Puymaurin du SICASMIR (compétence Alzheimer)

Rappel du contexte

La commune de Puymaurin a solficité son retraît du StCASMIR par délibération en date du 28 octobre 2023.

Domaine d'intervention du service

Le retrait concerne la compétence Alzheimer : services CAJA, ESA et MDA

Le transfert est prévu au 1er juillet 2025.

⇒ Transfert de personnel.

NEANT

= Effets sur l'organisation

NEANT

⇒ Incidence financières

La seule incidence financière concerne la participation financière obligatoire annuelle de la commune au SICASMIR

Pour 2024, cette participation financière s'élève à 155.50 €

= Emprunts / ligne de trésorerie

NEANT

Etat de l'actif et dotations aux amortissements

Envoyé en préfecture le 10/12/2024 Regu en préfecture le 10/12/2024 Publié le 10/12/2024 ID : 031-213103509-20241209-952024D-DE



Fiche d'impact dans le cadre du retrait de la commune de Roquefort sur Garonne du SICASMIR (compétence Alzheimer)

Rappel du contexte

La commune de Roquefort sur Garonne a sollicité son retrait du SICASMIR par délibération en date du 23 septembre 2024.

Domaine d'intervention du service

Le retrait concerne la compétence Alzheimer ; services CAJA, ESA et MDA.

Le transfert est prévu au 1^{et} juillet 2025.

⇒ Transfert de personnel

NEANT

⇒ Effets sur l'organisation

NEANT

⇒ Incidence financières

La seule incidence financière concerne la participation financière obligatoire annuelle de la commune au SICASMIR.

Pour 2024, cette participation financière s'élève à 404.50 €

⇒ Emprunts / ligne de trésorerie

NEANT

⇒ Etat de l'actif et dotations aux amortissements

Urbanisme

- CUa: Parcelle AH 70 en vue d'une succession.
- CUa: Parcelle AD 68 en vue d'une vente.
- CUb: Parcelle AE 229 en cours d'instruction.
- CUb : Parcelle AE 308 en vue d'une vente accordé le 22 novembre 2024.
- DP: TOURENQ Jean-Mathieu pour création d'une piscine enterrés accordée le 29 novembre 2024
- DP: PERRUC Jean-Christophe pour mise en place d'un conduit de cheminée accordée le 12 novembre 2024
- DP: DULON Philippe pour la pose d'un velux accordée le 21 novembre 2024
- DP: MINORIA CONCEPT (pour le compte de Mme LACFOURNIER) pour la pose de panneaux photovoltaïques accordée le 2 décembre 2024
- DP: SUBRA Pierre pour la construction d'un abri de jardin en cours d'instruction.
- PC: JHVG Immo pour la construction d'un bâtiment de stockage, bureaux, garage et ravalement de façade est accordé le 21 novembre 2024.

Questions diverses

Engagement PEFC

L'engagement de la commune à la certification PEFC pour notre forêt arrive à terme. Monsieur le Maire demande à l'assemblée si la commune renouvelle la certification.

Monsieur Jean-Pierre BALDET ce qu'apporte cette certification.

Monsieur le Maire répond que ça n'a rien apporté car le bois ne se vend pas mieux malgré la revalorisation de la forêt promise

Le conseil municipal décide de ne pas renouveler la certification PEFC.

➤ Pool Routier 2025

Monsieur le Maire précise qu'il ne souhaite plus, comme par le passé, attendre que l'assainissement collectif soit fait pour refaire les rues.

Conseil d'école

Un conseil d'école exceptionnel aura lieu le 16 décembre pour le vote du passage à la semaine des 4 jours.

Monsieur le Maire informe qu'il y a une pétition en cours pour rester à la semaine des 4.5 jours.

Monsieur le Maire précise quelques éléments qui sont à retenir lors du vote :

- La CCPHG a mis en place la CTG (Commission Territoriale Globale)
- L'Education Nationale a mis en place le TER (Territoire Educatif Renforcé)

Monsieur le Maire explique que nous somme la seule commune du canton à être encore à la semaine des 4.5 jours. Les enseignants et les enfants sont pénalisés en ce qui concerne les activités ou certaines formations qui s'organisent le mercredi.

On ne peut pas rester en marge en faisant partie d'une communauté.

Une semaine test a été réalisée pour le passage à deux services avec les nouveaux horaires proposés par la directrice. Madame Lydia FABRE explique que la semaine d'essai n'a pas été concluante en raison de menus qui ne reflètent pas la réalité (pâtes carbonara, raviolis, pique-nique).

Accès réservoir

Un accord a été trouvé pour acquérir les deux parcelles qui permettront à la commune de créer un chemin rural.

➢ Cimetière n°2

L'acte notarié a été signé, le cimetière appartient enfin à la commune.

> Entretien espaces verts

Afin de gérer au mieux les frais liés au personnel, Monsieur Laurent GAYS a fait établir un devis pour l'entretien des espaces verts durant les périodes de pousse de l'herbe. Il s'avère que le coût est nettement moins élevé que l'embauche d'un saisonnier.

> Tremblement de terre de février 2024

Monsieur le Maire informe que la demande de classement en catastrophe naturelle du tremblement de terre du mois de février dernier a été refusée.

AMENA

Le rendez-vous avec le cabinet AMENA est repoussé au mois de janvier.

Une commission urbanisme sera à prévoir afin de connaître les directions à prendre et faire un point sur ce rendezvous.

Dates à retenir

Mardi 17 décembre à 10h – réunion entreprises travaux église Mercredi 18 décembre à 16h – goûter des aînés Mardi 7 janvier 2025 à 10h – commission personnel Vendredi 10 janvier – repas des agents Samedi 11 janvier – vœux du Maire

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h50.

Le Maire Claude CAU Le secrétaire de séance Patrick BOILEAU